

24

M 21

MANCOMUNITAT
DE
CATALUNYA

L'ORGANISATION ET L'ŒUVRE

L'ORGANISATION ET L'ŒUVRE
DE
LA MANCOMUNITAT
DE CATALUNYA

APERÇU



BARCELONE, 1923

M
3
36

MCMXXIII

M-3-36

J. III 43

1874

LA MANCOMUNITAT DE CATALUNYA

AYUNTAMIENTO DE CALLEJAS

L'ORGANISATION ET L'ŒUVRE
DE
LA MANCOMUNITAT
DE CATALUNYA

APERÇU



BARCELONA, 1923

R. 517

CONSEJO DE MONTALEGRE
LA MANCOMUNITAT
DE CATALUNYA

IMPRESA DE LA CASA DE CARITAT : MONTALEGRE, 5

I

CRÉATION DE LA MANCOMUNITAT

La longue campagne entreprise par les Catalans pour le rétablissement, sous des formes modernes, des anciennes libertés de la Catalogne aboutit, en 1913, à une première réalisation dans l'ordre économique.

Un Décret Royal du 18 décembre 1913 autorisa la constitution des Mancomunitats provinciales, en s'appuyant sur ce fait que ces mancomunitats étaient implicitement permises par la Loi provinciale espagnole en vigueur.

Le 6 avril 1914, toutes les formalités prévues par le Décret Royal ayant été accomplies, la Mancomunitat de Catalunya fut solennellement constituée à Barcelone, dans l'historique salle de Saint Georges du Palais de la Généralité. L'Assemblée, presque à l'unanimité, élut président du nouvel organisme M. Enric Prat de la Riba.

C'est ainsi que la Mancomunitat, à son origine, est une institution de caractère administratif. Mais l'esprit catalanisant qui l'inspire lui a donné un noble caractère de restauration patriotique; c'est pour quoi les Catalans la regardent comme le premier échelon vers l'autonomie intégrale et comme le consécration de l'unité de la terre catalane.

II

LE PALAIS DE LA GÉNÉRALITÉ

La Mancomunitat de Catalunya est installée au Palais de la Généralité, qui est un vieil et magnifique bâtiment tout plein de souvenirs de l'histoire catalane.

Dans leur monographie *El Palau de la Diputació general de Catalunya*, MM. Puig i Cadafalch et Miret i Sans déclarent que cet édifice est la plus belle œuvre d'architecture civile existant à Barcelone, car elle présente tout ensemble les splendeurs exubérantes de l'art gothique du xv^e siècle et les premières manifestations de la Renaissance.

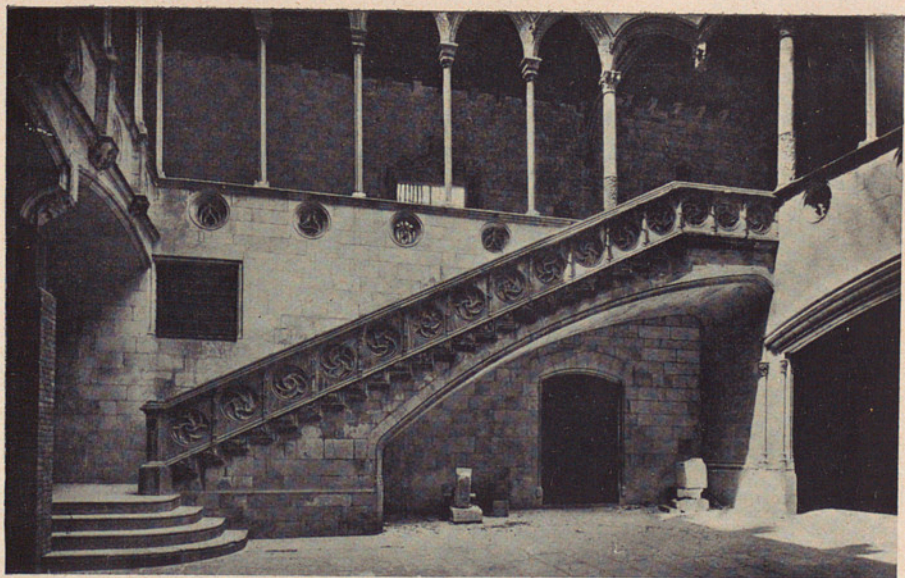
Ce qui caractérise ce Palais, c'est qu'il ne fut pas construit d'après un plan préétabli et définitif; il est le résultat de l'adaptation successive d'une agglomération de constructions qui, sans être démolies, élargirent l'édifice primitif.

A l'origine, le siège de la Députation générale de Catalogne (cette Députation était la Commission Permanente des Corps législatifs, c'est à dire, des *Corts*) était un modeste immeuble ayant la façade sur la rue Saint Honoré, d'où il n'est pas complètement disparu. Ce modeste bâtiment, enclavé dans le *Call* ou ancien quartier juif, devint la propriété de la Députation ou Généralité lorsque ce quartier disparut (fin du XIV^e siècle).

Nos ancêtres ayant une haute conception des fonctions gouvernementales voulurent que la Maison de la Généralité fût digne, par son aspect artistique, de l'importance de l'institution qui y siégeait.

Les premiers travaux que l'on exécuta furent ceux du magnifique portail que l'on admire encore dans la rue de l'Evêque et qui constitue l'une des merveilles de l'architecture du Moyen âge. Il est intéressant de reproduire ici le document, daté de 1416, rapportant la décision prise par les députés de faire construire ce portail.

«Com aiam vist, esser molt necessari que la paret e portal forans del ort de la casa on exercim lo offici de nostra deputació, la qual paret



Palais de la Généralité : Escalier et galerie de la grande cour



Palais de la Généralité : Cour des Orangers

e portal per llur antiquitat e vellesa menassaven ja cahiment e ruine fossen enderrocats e deguen feta altre paret o portal per cloure lo dit ort aixi com ja es estat començat *fehenti obra condecet et assats sumptuosa atesa la casa on se exercexen actes publichs tan notables e de tan gran ponderositat com son los actes del dit General*, e confiem no poch de la suficiencia e industria de vos en Galceran de Matero, regent los comptes del dit General, a vos manam expressament e de certa sciencia puxats reebre del dit General totes quantitats de monedes per continuar la obra de la paret e portal e encare de les imayes quis faran en la dita obra e les dites quantitats per vos axi reebudes convertir axi en salaris de maestres qui faran la dita paret e portal e dels imaginaires qui faran les ymatges, bestions, babuhins (les bêtes et gargouilles), claraboyes e la ymatge de Sent Jordi a cavall qui stara sobrel dit portal e altres fulatsges que hauem ordonat sien fetes e posades en les dites naves e paret per embellir aquelles, com encara en compra de ferre e pagar lo ferre per fer les reyes que axi metex havem ordonat sien fetes deuant lo dit portal a fi que veden que cavalcadures no entren en lo dit ort.»

Marc Çafont dirigea les travaux comme entrepreneur.

Les sculptures sont dues à Pere Johan; c'est lui qui est l'auteur de la statue de Saint Georges et du magnifique carré qui l'entoure. Pere Johan se chargea de faire ce carré pour le prix de dix florins; mais lorsque la Députation vit l'œuvre terminée, elle la trouva si admirable qu'elle accorda à son auteur le double de la quantité fixée.

Après l'achèvement du superbe frontispice, il y eut, petit à petit, des modifications dans l'ornamentation intérieure. L'ancien jardin potager fut changé en cour; l'ancien escalier fut remplacé par celui, si élégant, que nous admirons aujourd'hui. Plus tard, on construisit les arcades et l'on plaça de très remarquables gargouilles en haut de la galerie.

En 1432, les *Corts* catalanes, réunies à Barcelone, autorisèrent la construction de la Chapelle Saint Georges. La Chapelle était terminée au bout de deux ans. Elle est l'œuvre de Marc Çafont, le même qui dirigea la construction du portail de la rue de l'Evêque. Cette vieille et somptueuse partie du bâtiment accuse un changement d'orientation dans son archi-

itecture, laquelle abandonne les lignes encore rigides du style roman pour adopter la légèreté et le sens décoratif de la nouvelle période. Ont contribué à la décoration de la Chapelle Saint George les artistes les plus renommés de l'époque : les meilleurs brodeurs de Florence et de Bourgogne, les orfèvres de Barcelone et les enlumineurs de livres et manuscrits.

A cette époque commence, aussi, l'élargissement du Palais par l'acquisition des maisons voisines. Il survint tout de suite après une période malheureuse pour la Catalogne — la tragédie du prince de Viana et la guerre de Jean II — pendant laquelle on ne fit pas grande chose au Palais. En 1514 on proposa la construction des salles communiquant avec la Cour des orangers; ces travaux commencèrent par la Salle dorée ou petit consistoire, qui est particulièrement remarquable par son plafond.

La Cour, ou Jardin des orangers, fut commencée vers 1532; à cette fin on dut niveler le terrain constitué par les jardins des maisons achetées par la Députation. La façade de la rue de l'Evêque fut construite vers le milieu du xvii^e siècle; elle fit corps avec l'œuvre de Pere Johan.

Vers 1570 furent commencées les œuvres de la Salle nouvelle, destinée aux réunions des États (c'est la même salle où se font actuellement les séances de la Mancomunitat) et des salles contigues. Cette construction prit beaucoup de temps à cause de l'élévation des salaires et du manque de maçons et de charpentiers. La Salle nouvelle — que l'on appelait, à cette époque-là, la Grande Salle, Salle Majeure et Salle des rois — fut splendidement décorée dans le style de la Renaissance. On fit, en même temps, la décoration extérieure de la galerie haute qui donne sur la cour.

En vue d'élargir davantage le Palais on acquit, plus tard, d'autres maisons voisines. C'est ainsi que l'on put, en 1620, construire la partie du bâtiment de la rue Descente de Sainte Eulalie — tronçon de rue connu aujourd'hui sous le nom de rue Saint Sévère — touchant la rue de l'Evêque. Cette œuvre n'offre aucun intérêt architectural. Vers la fin du xvi^e siècle on projeta la façade de la place Saint Jacques (ou place de la Constitution), œuvre de maître Pere Blay, architecte fameux, et la Nouvelle Chapelle, aujourd'hui Salle Saint Georges.

Cette œuvre venait seulement d'être commencée, quand une intrigue des étrangers qui entouraient le lieutenant suscita l'ordre royal qui en suspendit la construction (1597). On prétendait que les travaux entrepris par la Généralité étaient des travaux de fortification qui allaient convertir le Palais en château-fort. Les députés envoyèrent alors une ambassade à Philippe II, lequel, après avoir écouté les ambassadeurs et l'architecte de l'œuvre, autorisa la reprise des travaux; ceux-ci continuèrent pendant le premier quart du XVII^e siècle.

Par la suite, on ne fit que des travaux insignifiants. On arriva ainsi aux guerres de Philippe IV et de Philippe V. La Catalogne perdit ses libertés. La Députation générale ayant été supprimée après la guerre de Succession, le Palais fut affecté à l'Audience Royale ou Tribunal de Justice. Les rafistolages et travaux d'aménagement dénaturèrent et enlaidirent le noble édifice. Des parois et des faux plafonds partagèrent les salles somptueuses; des loges furent murées; des fenêtres singulières avaient percé les murs et parfois des tapis mêmes; de nouveaux bâtiments s'adossent aux anciens comme de bizarres excroissances sans

faire réellement corps avec eux et l'édifice devient chose morte et incomprise.

Vers le milieu du siècle dernier, le reste de la façade primitive de la rue Saint Honoré menaçait ruine et le régent de l'Audience, M. Nicolau Peñalver, ordonna sa restauration en ayant soin qu'on enlevât les pierres taillées du mur avec ordre et méthode pour les replacer telles qu'elles étaient.

Depuis douze ans on a entrepris la restauration de l'ancien Palais. Là où se réunissaient autrefois la Députation générale et les États de la Catalogne autonome, se réunissent présentement le Conseil et l'Assemblée de la Mancomunitat, qui sont des institutions qui relient, dans une certaine mesure, les souvenirs glorieux du passé avec les invincibles espoirs de l'avenir.

III

CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA MANCOMUNITAT

I. L'Assemblée

L'organe suprême de la Mancomunitat de Catalunya est constitué par l'Assemblée des Députés provinciaux des quatre provinces catalanes : Barcelone, Gérone, Lleyda et Tarragone.

Le nombre total des Députés de la Mancomunitat est de quatre-vingt-seize, dont trente six appartiennent à la province de Barcelone; les autres soixante appartiennent aux trois autres provinces.

L'Assemblée de la Mancomunitat se réunit ordinairement deux fois par an. Elle peut se réunir, aussi, extraordinairement, lorsqu'elle est convoquée par le Conseil Permanent, si la réunion est demandée par le tiers des Députés

et s'il se produit deux vacances ou plus dans le Conseil.

Lorsqu'on convoque les Députés pour l'Assemblée on leur fait remise d'un livre contenant les projets de résolution et qui est un véritable traité des différents travaux de l'administration.

2. Le Conseil Permanent

Il est en quelque sorte l'organe exécutif de la Mancomunitat. Le Conseil est formé d'un Président et de huit Conseillers.

Dans les premiers temps de la Mancomunitat le Président de l'Assemblée était en même temps Président du Conseil Permanent. Postérieurement fut établie la separation des deux fonctions, pour se conformer aux habitudes constitutionnelles modernes. Dans l'élection des Conseillers on poursuit un double but, à savoir qu'il y ait, dans le Conseil, des représentants de chaque province catalane et une représentation proportionnelle des minorités politiques de l'Assemblée.

Pour obtenir ce résultat les Statuts disposent que chaque député ne pourra porter sur

son bulletin de vote que cinq noms et que l'élu sera, en premier lieu, le Député de chaque province ayant obtenu le plus de suffrages en comparaison des autres députés de la même province; après cela, sont indistinctement élus le Député ou les Députés ayant obtenu le plus de voix.

De la sorte, la majorité a, dans le Conseil, outre le Président, cinq représentants; les minorités en ont trois. Cette intervention des minorités au sein de l'organe exécutif et de gouvernement constitue une innovation démocratique dans le droit politique de nos jours.

Les Conseillers sont actuellement élus par deux ans, ainsi que le Président, afin que le renouvellement du Conseil vienne après celui des Députations.

Le Conseil peut s'adjoindre temporairement des personnalités compétents appartenant ou non à l'Assemblée.

3. Spécialisation des Conseillers

Depuis 1918 les Conseillers se sont spécialisés, s'appliquant personnellement aux affaires

diverses : Culture et Instruction, Ponts et Chaussées, Œuvres hydrauliques, Chemins de fer et Téléphones, Agriculture et Services forestiers, Assistance publique et Santé, Politique sociale, Finances.

Le Conseil Permanent est entouré de comités techniques et auxiliaires : Conseil de Pédagogie, Comité Sanitaire, Comité forestier, Comité d'assistance publique, Comité d'Education générale, Comités pour les voies ferrées en projet, Comités d'études juridiques et économiques.

4. Rétribution

Les postes du Conseil sont rétribués. Ainsi en fut décidé par un vote unanime de l'Assemblée.

La rétribution des Membres du Conseil, outre les frais de déplacement et de séjour attribués aux Conseillers ne résidant pas à Barcelone, est fixée au chiffre de 40 piécettes par séance et par jour. De la sorte, le maximum assigné au Conseiller ayant assisté avec le plus d'assiduité aux séances représente 3,900 par an, ce qui ne constitue pas pro-

prement une rétribution, mais seulement une modeste indemnité.

Le Président reçoit, en outre, comme frais de représentation, 12,000 piécettes par an.

Ces rétributions ont donné lieu, parfois, à des campagnes hostiles et tendancieuses. Il suffira de dire, en ce qui concerne l'indemnité présidentielle, qu'elle est très inférieure aux rétributions des principales autorités de l'État en Catalogne, telles que le Capitaine Général, le Gouverneur civil de Barcelone et le Président de l'Audience.

5. Bureaux

Les bureaux administratifs de la Mancomunitat sont organisés par départements. Ces départements sont : Département d'Administration, Département des Finances et Département d'Intervention et Caisse.

Les Services de la Mancomunitat ont des bureaux techniques spéciaux, organisés selon la nature de chaque service.

Les Départements sont divisés en Sections et les Sections en Offices.

6. Personnel

L'entrée dans les bureaux et services de la Mancomunitat se fait par «opposition» ou concours. Le personnel de la Mancomunitat, surtout celui qui est strictement administratif, est très réduit en comparaison du personnel des organismes similaires.

Les frais occasionnés par ce personnel administratif n'atteint pas le 2,5 pour cent du budget de dépenses. C'est là l'une des proportions les plus réduites que l'on puisse trouver.

Les nominations se font pour cinq années, après lesquelles, si le labeur de l'employé a été satisfaisant, il est procédé la nomination définitive.

IV

LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

1. Le Budget

Depuis 1914, c'est-à-dire, depuis sa constitution, les chiffres budgétaires de la Mancomunitat ont subi les augmentations suivantes :

<u>Années</u>	<u>Piécettes</u>
1914	340,000
1915	4.117,905*
1916	5.466,742
1917	7.933,015
1918	7.991,757
1919	9.287,363
1920	25.131,975
1921	27.052,540
1922	32.742,569

* Plus 11.008,500 piécettes pour la Caisse de Crédit Communal

Il est à remarquer qu'en 1920 furent transférés à la Mancomunitat les Services des Députations provinciales. Quelques Services y avaient été transférés auparavant.

2. Les dépenses et les ressources de l'exercice actuel

Pour donner une idée synthétique de l'œuvre actuelle de la Mancomunitat nous ferons un résumé, par chapitres, du Budget des dépenses établi pour l'exercice courant (1922-23).

<u>Chapitres</u>	<u>Piécettes</u>
I. Gouvernement et administration de la Mancomunitat de Catalogne.....	788,700
II. Assistance publique et Santé.....	8.604,036'44
III. Culture.....	2.401,872'13
IV. Politique sociale.....	108,600
V. Travaux publics, Routes, chemins et ponts.....	10.126,151'10

	Piécettes
VI. Travaux hydrauliques et d'assainissement.....	315,000
VII. Chemins de fer secondai- res.....	332,500
VIII. Téléphones.....	1.510,235
IX. Agriculture.....	1.015,642
X. Finances.....	7.539,762'77

Voici, maintenant, le Budget des ressources:

Chapitres	Piécettes
I. Ressources ordinaires ...	13.443,038'63
II. Assistance publique.....	2.849,686'84
III. Culture.....	245,921'91
IV. Téléphones.....	1.082,000
V. Agriculture.....	70,690
VI. Taxes et autres ressources	975,996'45
VII. Subventions et réintégra- tions.....	1.675,235'45
VIII. Emprunt.....	12.000,000
IX. Caisse de Crédit Commu- nal.....	400,000

Les dépenses et les recettes de ce Budget se balancent au chiffre de 32.742,569'44 piécettes.

3. Emprunts

Outre ses ressources ordinaires, la Mancomunitat a eu recours aux emprunts, qui ont reçu un excellent accueil de la Banque et de l'épargne catalane.

En 1914 l'Assemblée vota un emprunt de 15 millions de piécettes, qui fut réalisé en plusieurs émissions (15 mai 1915, 4 juin 1917, 25 avril 1918, 24 mai 1919).

En 1920 l'Assemblée vota la résolution de lancer un nouvel emprunt de 60 millions, dont une émission de 10 millions fut faite le 27 mai de la même année.

4. Liquidation du Budget

Ci-dessous nous donnons un état comparatif des quantités encaissées et payées pendant les exercices 1919-20, 1920-21 et 1921-22:

ENCAISSÉ

Chap.	1919-20	1920-21	1921-22
I. Recettes ordinaires.....	1.287,966'68	5.023,826'88	7.263,887'22
II. Assistance publique.....	21,520'99	2.997,390'13	2.928,296'74
III. Culture.....	54,425	59,819'54	70,873'13
IV. Téléphones.....	344,967'32	532,870'17	552,494'68
V. Agriculture.....	16,992'51	24,112'25	32,373'90
VI. Taxes et autres ressources.....	204,254'27	443,723'99	743,620'30
VII. Subventions et réintégrations....	1.124,751'36	881,891'83	90,754'29
VIII. Emprunts.....	2,986,597'25	7.522,357'08	6.819,945'80
IX. Caisse de Crédit Communal.....	154,462'50	150,447'83	181,206'09
X. Suites.....	1.258,144'55	1.737,339'65	5.777,899'65
XI. Opérations en dehors du Budget.	205,000	767,203'31	1.333,146'49
Totaux piécettes....	7.659,082'43	20.140,982'66	25.794,898'29

P A I E M E N T S

Chap.	1919-20	1920-21	1921-22
I.	Gouvernement et administration de la Mancomunitat		
	113,516'86	487,763'21	524,043'80
II.	Assistance publique et Santé.....		
	665,962'20	5,871,916'86	6,035,290'76
III.	Culture.....		
	266,160'48	1,259,854'04	1,551,607'59
IV.	Politique sociale.....		
	1,000	49,004	38,570'05
V.	Travaux publics.....		
	2,628,780'31	2,842,707'38	4,855,266'24
VI.	Travaux hydrauliques.....		
	21,669'11	715'15	75,663
VII.	Chemins de fer secondaires.....		
	36,514'75	109,063'84	110,820'63
VIII.	Téléphones.....		
	446,724'40	739,328'84	539,588'63
IX.	Agriculture.....		
	257,138'60	386,439'58	434,908'32
X.	Finances.....		
	874,594'54	4,497,106'46	5,595,405'48
XI.	Suites.....		
	1,593,396'50	2,658,812'86	3,466,790'28
XII.	Opérations en dehors du Budget ..		
	205,000	166,612'74	619,195'80
	Totaux piécettes.....		
	<u>7,110,457'75</u>	<u>19,069,324'96</u>	<u>23,757,150'58</u>

Dans les exercices antérieurs, le Budget de la Mancomunitat avait une structure différente; c'est pourquoi on ne peut pas établir, par chapitres, d'état comparatif.

5. Les taxes

Pour donner un exemple de l'augmentation des taxes établies par la Mancomunitat, nous rapporterons ici seulement les chiffres de la taxe sur les automobiles, depuis sa création, en 1918:

<u>Exercices</u>	<u>Piécettes</u>
1918-19	128,545'20
1919-20	159,293'35
1920-21	334,784'45
1921-22	675,804'82

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or header.

Several lines of faint, illegible text in the upper middle section of the page.

A block of faint, illegible text in the middle section of the page, possibly a list or table.

ROUTES, CHEMINS ET PONTS

1. Les travaux

Lorqu'en 1915 la Mancomunitat entreprit des travaux de voirie, elle eut particulièrement soin de construire, avant toutes autres, des routes permettant de mettre un terme à l'état d'isolement où, en fait, se trouvaient nombre de communes catalanes.

La construction de routes et chemins a été faite d'après un plan d'ensemble organique. Malgré l'énorme renchérissement des travaux de voirie pendant ces dernières années, la Mancomunitat a poursuivi activement la construction de routes, chemins et ponts. L'ensemble des travaux réalisés jusqu'à la fin de 1921 est le suivant:

Travaux autorisés par l'Accord avec l'État en vertu de la 2.^e Mise au concours de Subventions. —
Des soixante-treize travaux, dont dix ponts,

figurant dans l'accord entre l'État et la Mancomunitat, il en est trente-trois de finis; huit en voie de construction; dix dont les projets ont été déjà approuvés par l'État; douze dont les projets, approuvés par le Conseil, ont été présentés à l'approbation de l'État, et six qu'on a renoncé à entreprendre. Les autres sont à l'étude.

La longueur des chemins construits atteint 108'500 km.; leur coût est de 963,261 piécettes; la longueur des chemins en construction est de 62'25 km.; leur-coût est évalué à 1.056,528 piécettes; celle des chemins dont les projets ont été approuvés représente 64'800 km., avec un coût total de 1.026,561 piécettes; les chiffres correspondants pour les chemins dont les projets, approuvés par le Conseil, doivent l'être encore par l'État, sont de 37'200 km. et piécettes 1.095,277.

Travaux de première urgence. — Parmi les travaux de cette série il en est onze de terminés, dont cinq ponts. Leur coût a été de 681,985 piécettes; leur longueur est de 24'950 kilomètres. Sont en voie de construction, quatre chemins et quatre ponts, avec un budget

de 1.343,960 piécettes et une longueur pour les premiers de 27'700 km. Ont été approuvés par le Conseil dix-sept travaux, dont huit ponts; leur coût total sera de 1.084,235 piécettes; la longueur des chemins est de 47'140 km. Il y a six travaux déjà étudiés, dont l'étendue est, approximativement, de 34 km. Neuf autres travaux sont à l'étude.

Travaux de deuxième urgence. — Parmi les travaux appartenant à la deuxième série dans l'ordre d'urgence, on en a construit un à savoir un chemin de 2'540 km. coûtant 107,820 piécettes; il en est trois en construction, d'une longueur de 9'600 km. et représentant une dépense de 346,034 piécettes; les travaux projetés et approuvés sont au nombre de trente-deux, représentant une dépense totale de 3.449,814 piécettes et une longueur de 145'160 km.; il est un chemin et un pont dont les projets sont terminés mais non encore approuvés par le Conseil et dont le montant est évalué à 214,815 piécettes; ce chemin a une longueur de 8'242 km.; enfin, il y a vingt travaux à l'étude, dont un pont, et soixante-deux chemins et sept ponts qui sont encore à étudier.

Travaux du Plan provincial de la Députation de Barcelone transféré à la Mancomunitat le 1.^{er} avril 1919. — Parmi les travaux qui étaient en construction lorsque les services des Députations furent transférés à la Mancomunitat, il y a huit chemins terminés, d'une longueur de 39'427 km. et coûtant 961,346 piécettes; on poursuit la construction de huit autres chemins, dont un avec pont sur le Besós, qui a été terminé et ouvert au service public; ces huit chemins ont, en tout, une longueur de 29'733 km. et coûteront 1.259,313 piécettes; enfin, on a rectifié le budget d'un autre chemin pour permettre de le concéder à l'entrepreneur; le Conseil et l'État ont approuvé un autre projet en vue de construire un pont sur le torrent dit de Can Jené; la longueur totale de ces deux projets est de 7 km. et leur coût total 404,539 piécettes.

Travaux pour la construction desquels les Députations ont reçu des subventions de la Mancomunitat. — Les travaux effectués sont au nombre de douze, avec une longueur de 50 km. et une dépense totale de 571,227 piécettes; un chemin de 4'040 km. et coûtant 51,524 piécettes est en voie de construction; enfin, il y a trois

chemins mis à l'adjudication, d'une longueur de 6'864 km. et dont le coût est évalué à piécettes 175,045.

Résumé. — Les travaux construits directement par la Mancomunitat ou subventionnés par elle sont, actuellement, au nombre de soixante-cinq, représentant 232 km. et une dépense de 3.284,639 piécettes; les travaux en voie de construction sont au nombre de vingt-huit, représentant 136'323 km. et 4.057,349 piécettes; les travaux approuvés sont au nombre de soixante-six, représentant 308 km. et 7.175,471 piécettes; les travaux projetés sont au nombre de vingt-six, représentant approximativement 800 km.

La Mancomunitat a amélioré, en outre, quelques chemins vicinaux et a commencé la pose de signaux indicateurs sur les chemins de montagne, destinés aux touristes.

2. Service d'entretien

En ce qui concerne le service d'entretien, la Mancomunitat a procédé, en outre, à la

construction de travaux accessoires et d'amélioration tels que construction de murs de soutènement aux endroits dangereux, suppression de gués, construction de cabanes pour cantonniers en lieux inhabités, etc.

Le service d'entretien est actuellement fait sur près de 1,700 km. de routes et chemins formant le réseau mancommunal; ce réseau comprend les travaux de voirie entrepris par la Mancomunitat et ceux terminés au compte des Députations catalanes, spécialement celle de la province de Barcelone.

3. Outillage d'entretien

Le 31 de mars de 1922, les outils et machines désignés au service de la Direction des Travaux Publics de la Mancomunitat étaient les suivants:

Cinq cylindres à vapeur, de 15 tonnes.

Un cylindre à gazoline, de 10 tonnes.

Trente-trois cylindres en fonte, à traction animale, de 2,400 kilos.

Deux cylindres en pierre, à traction animale, de 1,800 kilos.

Un train de sondage, avec moteur à gazoline.

Six scarificateurs.

Un char à remorque.

Deux camions automobiles, de 2 tonnes,
30 × 40 HP.

Une automobile de tourisme, 16 × 24 HP.

Une broyeuse, avec moteur de benzine.

Une voiture-tonneau, en tôle en fer.

Quarante voitures-tonneau, en bois.

Un moteur électrique de 2 ½ HP.

Cinq bicycles.

Deux moteurs-pompes pour épuisement.

Trois pompes à main.

Cinq wagonettes, type «Koppel», de 600 mètres de voie, avec leurs accessoires.

VI

CHEMINS DE FER SECONDAIRES

1. Les premières lignes projetées

Le Bureau technique des Chemins de fer de la Mancomunitat a terminé l'étude de six voies ferrées secondaires. A savoir:

Reus-Montroig; Tàrrega-Balaguer, avec un embranchement jusqu'à Linyola; Tarragone-Cervera; Cervera-Pons; Lleyda-Fraga et Cardona-Súria.

Un concours sera célébré parmi les communes intéressées pour établir l'ordre de préférence dans la construction de ces voies ferrées.

Les travaux préliminaires pour la construction de quelques uns de ces chemins de fer sont fort avancés, spécialement ceux des lignes Reus-Montroig et Tàrrega-Balaguer avec un embranchement qui va jusqu'à Linyola.

Reus-Montroig : Lorsque le projet fut établi, il fut présenté au concours ouvert per l'État

et suivant la voie bureaucratique, il attend actuellement le visa de la deuxième Division des Chemins de Fer pour être arrêté.

Tàrrega-Balaguer : Après avoir obtenu les données nécessaires, on trace le projet définitif qui est très avancé et sera présenté dans un bref délai.

Il faut de toutes façons, pour présenter ce projet, attendre le concours ouvert par l'État.

Quand aux projets précédemment cités, ils sont restés au deuxième plan pour des causes diverses : en ce qui concerne les lignes Tarragone-Cervera, Cervera-Pons et Lleyda-Fraga il y a des droits acquis par un autre pétitionnaire et qu'il faut résoudre avant tout; le projet de ligne Cardona-Súria est resté en suspens parce que les communes intéressées ne se sont pas présentées au concours ouvert par la Mancomunitat.

2. Conditions économiques

Pour tous ces travaux la Mancomunitat a cherché à constituer les fonds nécessaires au moyen d'emprunts qui seraient couverts, en

partie, par les communes intéressées qui se sont engagées à les souscrire. Cet engagement a été confirmé par le vote des assemblées locales des dites communes.

Cette part d'actions sera couverte par des annualités en tenant compte de la plus-value des terrains et des améliorations apportés par le chemin de fer.

La quantité d'obligations à émettre est fixée par des considérations de prudence assurant la viabilité de l'entreprise.

Il est à regretter que la législation espagnole multiplie à tel point les formalités bureaucratiques que, même lorsqu'on peut faire fonds sur la meilleure volonté des Offices de voirie, il est indispensable de compter trois années de formalités entre le moment où l'on a dressé les plans et celui du commencement des premiers travaux.

Les travaux des lignes Reus-Montroig et Tàrraga-Balaguer commenceront en 1923.

En utilisant le réseau électrique aérien de la Catalogne, la Mancomunitat a l'espoir de pouvoir, dans douze ou treize ans, couvrir le territoire catalan de voies ferrées électriques, comme elle l'a déjà couvert de lignes téléphoniques et de chaussées.

VII

TÉLÉPHONES

1. Le développement des lignes de la Mancomunitat

En cinq années, la Mancomunitat a construit, en Catalogne, près de 6,000 km. de lignes téléphoniques, comportant près de quatre cents stations et postes centraux.

Le réseau téléphonique de la Mancomunitat s'est étendu à des communes et à des contrées qui avaient été délaissées par l'État et par les compagnies particulières parce qu'on les croyait sans importance et hors d'état de fournir le revenu voulu.

La Mancomunitat de Catalunya fit un nouveau plan de son réseau téléphonique en mars 1916; les travaux de construction commencèrent en juillet de la même année.

Vers la fin de 1917, elle avait doté cent

quarante-deux communes du téléphone; une année plus tard, les villes et villages appartenant au réseau téléphonique de la Mancomunitat étaient au nombre de deux cent quarante; vers la fin de 1919, il y en avait deux cent quatre-vingts; vers la fin de 1920, ils y en avait trois cent douze; vers la fin de 1921, ce nombre était de trois cent soixante-dix.

La longueur des lignes atteignait le 31 décembre 1921, les chiffres suivants:

	<u>Kilomètres</u>
Province de Barcelone....	1,981
Province de Tarragone ...	620
Province de Lleyda.....	1,813
Province de Gerone.....	<u>1,125</u>
Total.....	5.539

2. Augmentation du nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnées aux réseaux urbains et groupes téléphoniques de la Mancomunitat a augmenté suivant la progression suivante : Année 1916, 370 abonnés; en 1917, 850;

en 1918, 1,206; en 1919, 1,497; en 1920, 1,856; en 1921, 2,164 abonnés.

Le chiffre des abonnés inter-urbains, qui en 1916 n'était que de dix, fut de trente en 1917, de cinquante en 1918, de quatre-vingt-trois en 1919, de cent cinquante-cinq en 1920 et de deux cent vingt en 1921.

3. Les tarifs et le service

Les tarifs téléphoniques de la Mancomunitat sont la meilleur marché qui soit. Le service est fait dans le réseau mancommunal avec une perfection inconnue dans les autres réseaux. Grâce à une direction technique vigilante et à une administration choisie, les services téléphoniques rendent à la Mancomunitat, toutes dépenses payées, le 6 $\frac{1}{2}$ pour cent du capital employé.

4. Recettes obtenues

Depuis l'établissement du Service des Téléphones (1916) la Mancomunitat a obtenu les recettes suivantes:

Années	Abonnements	Service inter-urbain	Autres recettes	Total piécettes
1916.....	8,339'89	1,395'94	3,416'50	13,152'33
1917.....	113,435'96	55,776'79	97,990'55	267,203'30
1918.....	176,802'05	140,196'66	113,562'39	430,561'10
1919.....	222,706'37	194,588'69	138,173'25	555,468'31
1920.....	271,412'81	280,485'59	146,644'13	698,542'53
1921.....	331,367'95	293,141'70	107,067'02	731,576'67
Totaux piécettes.	1.124,065'03	965,585'37	606,853'84	2.696,504'24

VIII

CULTURE ET INSTRUCTION

I. Services scientifiques et administratifs

Conseil de Pédagogie. — Ce Conseil, créé par la Députation de Barcelone, fut réorganisé lorsque les services des Députations furent transférés à la Mancomunitat (1920). Voici les bases de cette réorganisation:

Les attributions du Conseil de Pédagogie sont les suivantes:

a) Direction et administration des Services d'Enseignement de la Mancomunitat de Catalunya.

b) Étude et enquête sur toutes les questions d'enseignement qui lui soient confiées par le Conseil Permanent.

c) Étude permanente des réformes qu'on peut ou doit introduire dans l'enseignement.

Comme corps administratif, le Conseil de

Pédagogie est dirigé par le Conseiller-rapporteur d'Instruction publique de la Mancomunitat et par trois secrétariats techniques et administratifs avec bureaux permanents et dont le champ d'action est ainsi délimité:

1.^e Enseignement supérieur, académies, bibliothèques et musées; 2.^e Enseignements techniques, industriels et artistiques, dans tous leurs degrés, et enseignements professionnels et spéciaux; 3.^e Enseignements primaire et secondaire, enseignement des écoles normales primaires et éducation générale.

Comme corps consultatif, chargé d'enquêtes et délibérations, le Conseil de Pédagogie est constitué par les éléments suivants : un Président, deux Vice-présidents, trois Secrétaires techniques administratifs, trois Conseillers proposés par le président ou le vice-président, trois Conseillers professeurs, tous les Conseillers techniques que le Conseil croit devoir s'adjoindre et un Secrétaire général. La présidence est attribuée au Président de la Mancomunitat et la première vice-présidence au Conseiller d'Instruction publique. Les Conseillers professeurs sont élus par les représentants qualifiés des Écoles ou Institutions de la Mancomunitat.

Le Conseil de Pédagogie a ouvert, a Barcelone, une Bibliothèque publique.

Institut d'Etudes Juridiques. — Cet Institut, fondé en 1918, a pour objet l'étude des questions du Droit catalan, considéré aussi bien sous son aspect actuel qu'en ce qui tient à son histoire. C'est ainsi qu'il publie d'anciens textes catalans et contribue au fonctionnement normal de la vie juridique de la Catalogne, profondément troublée par un régime hostile; c'est ainsi qu'il assure le développement efficace et la diffusion du droit catalan.

L'Institut d'Etudes Juridiques a entrepris l'étude des plus importantes questions se rapportant à la codification du Droit catalan.

Service des Monuments historiques. — L'objet de ce Service est la conservation, la mise en catalogue et l'étude des monuments archéologiques de Catalogne. Grâce à son intervention, quelques monuments ont échappé à la destruction qui les menaçait. (Four romain de céramique, du III^e siècle, à Sant-Marti-Sarroca; peintures murales de Tahull de-Bohi, œuvres du

xiii^e siècle; croix-borne de Llinàs, du xv^e siècle, etc.).

Ce Service a fait plusieurs restaurations (Château de La-Geltrú; Tour de Sainte Catherine, à Torruella de Montgrí; Portail de la Tour, à Centelles; église de Sainte Marie, à Terrassa, etc.

Ce Service forme le catalogue des monuments, non seulement des constructions de toute sorte, mais aussi des objets d'art, sculptures, mobiliers, orfèvrerie, fer forgé, etc. Les fiches de documents graphiques relatives aux monuments catalans faites par le Service dépassent le chiffre de dix mille.

Carte Géographique de la Catalogne. — Ce service est établi depuis 1915, sous le contrôle de la Section des Sciences de l'Institut d'Études Catalanes.

On a entrepris, avec le plus de rapidité possible, la confection d'une carte chorographique de la Catalogne, à l'échelle de 1/100,000^e, qui n'existait pas encore. Plusieurs feuilles de cette carte sont terminées et l'on travaille activement à en confectionner d'autres. On a fait à peu près la moitié de la tâche à accomplir.

Carte Géologique de la Catalogne. — On travaille, de même, à l'exécution d'une carte géologique de la Catalogne à l'échelle de 1/100,000^e, dont les travaux sont fort avancés.

Service Météorologique. — Ce service est installé sur plusieurs points de la Catalogne et embrasse un puissant réseau pluviométrique.

Le Service est, par T. S. F., en rapports journaliers avec les principaux centres météorologiques de l'Europe. Il fait la prévision quotidienne du temps.

Il a commencé la publication périodique de notices où l'on étudie les différentes questions relatives à la Météorologie catalane.

2. Bibliothèques et Archives

Bibliothèque de Catalogne. — L'Institut d'Études Catalanes ouvrit sa Bibliothèque au public, sous le nom de Bibliothèque de Catalogne, le 28 mai 1914.

Dès les premiers temps de l'Institut, la Section Historique avait déjà fait quelques acquisitions de livres, principalement celle des

fonds de bibliothèques privées de Marian Aguiló et Jacint Verdaguer.

En 1911, lors de la constitution définitive de l'Institut, on eut l'idée de transformer ces fonds en une Bibliothèque générale comprenant des œuvres relatives à toutes les branches du savoir.

Depuis lors, la Bibliothèque a eu une croissance rapide. Elle compte près de 72,000 œuvres cataloguées et plus de 100,000 volumes.

Organisation. — Elle est dirigée par un Patronat composé comme suit : Président de la Mancomunauté; Président de l'Institut; Secrétaire Général de l'Institut; un représentant de chacune des trois Sections de l'Institut; un Inspecteur nommé par l'Institut; un représentant de la Mancomunauté; un représentant de la Municipalité de Barcelone; MM. Isidre Bonsoms* et Rafael Patxot, représentant les donateurs qui ont fait bénéficier la Bibliothèque de donations importantes; le Directeur de la Bibliothèque, qui remplit les fonctions de Secrétaire.

Règlement: La Bibliothèque est ouverte de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi et de 5 à

* Décédé novembre 1922.

8 h. du soir. Pour avoir le droit d'entrée il faut s'être muni d'une carte d'admission renouvelable chaque année. Le public peut consulter librement les catalogues d'auteurs et de matières et tous les livres situés sur les étagères de la Salle de lecture, constituant une *bibliothèque à main*, riche de quelque 7,000 volumes.

On y reçoit jusqu'à cinq cents revues et périodiques. Les numéros courants des plus importantes revues sont mis, dans la Salle de lecture, à la disposition des lecteurs.

Le service de prêt à domicile se fait moyennant une garantie de 20 piécettes grâce à laquelle le lecteur est autorisé à emporter chez lui cinq ouvrages pour une durée de quinze jours.

Fonds importants : La Bibliothèque possède une riche collection d'incunables et de gothiques imprimés en pays de langue catalane; le premier fonds fut constituée par la bibliothèque de Marian Aguiló, acquise en 1908 par la Députation de Barcelone, à la sollicitation de l'Institut.

En 1910, M. Isidre Bonsoms fit donation de sa remarquable collection d'imprimés politi-

ques relatifs à la Catalogne du xvi^e siècle au premier tiers du xix^e. Cette collection, qui avait au début quatre mille six cents exemplaires, a été complétée; elle est, dans sa spécialité, la plus riche qui soit.

En 1915, le même M. Isidre Bonsoms offrit à la Bibliothèque sa très riche collection cervantine, considérée comme l'une des premières du monde. La Bibliothèque publie le catalogue de cette collection; deux volumes en ont été déjà imprimés. Comme témoignage de reconnaissance envers le généreux donateur, il a été constitué un prix de 10,000 piécettes portant le nom de M. Bonsoms et que l'on confère tous les cinq ans au meilleur ouvrage sur Cervantes ou sur les livres de Chevalerie, écrit en n'importe quelle langue et qui soit présenté au concours.

M. Edouard Toda offrit en 1921 à l'Institut une collection très complète, d'imprimés elzéviriens des Pays Bas, des xvi^e et xvii^e siècles.

Il a donné, de même, à l'Institut presque tous les livres de sa grande bibliothèque d'Escornalbou, où il y a une section de biographie étrangère exceptionnellement complète.

La Bibliothèque a reçu d'autres donations

importantes, parmi lesquelles les bibliothèques de MM. Prat de la Riba, Ferran de Sagarra, Joaquim Miret i Sans, Onofre J. Novellas, J. Bartrina i d'Aixemús, Joan Sardà, Mme. veuve Borrás, née Anzela Sors, MM Frederic Rahola, J. Mañé i Flaquer, Antoni Aulèstia, Marimon, etc.

Le Ministère de l'Instruction publique de France donna, en 1916, à l'Institut, un double de la Bibliothèque qui avait figuré à l'Exposition de San Francisco comme fonds représentatif de la Science française. Elle est formée de 2,700 volumes dûment reliés et choisis parmi les œuvres classiques de la culture française.

Manuscrits : La Bibliothèque de Catalogne en possède plus de huit cent, catalans pour la plupart. Le noyau central de la collection est formé par ceux d'Aguiló et ceux qui proviennent de la Bibliothèque Dalmasas acquise en 1917.

Il faut citer, parmi les manuscrits, le *Cançoner provençal Gil*, offert par souscription à la Bibliothèque; les manuscrits originaux de Jacint Verdaguer, donnés par le comte de La-

vern, et la carte de navigation de Gabriel de Vallseca.

Bibliothèque musicale : Elle est formée par les fonds de la collection Carreras, où existent, en abondance, des copies manuscrites d'œuvres musicales d'auteurs catalans des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle reçut, en 1917, la donation que le maître Felip Pedrell fit de sa bibliothèque. Elle a été complétée, plus tard, par des œuvres musicales modernes.

Publications : La Bibliothèque publie un *Bulletin* depuis 1914 et un *Bulletin d'acquisitions* depuis 1918; elle a édité, de même, le *Catalogue de la collection cervantesque Bonsoms*, le *Catalogue des manuscrits Pedrell* et les *Madrigaux de Brudieu*; ces derniers ouvrages ont été publiés par les soins du Département de musique.

Catalogue général des Bibliothèques de Barcelone : On travaille à son organisation. Le public peut consulter jusqu'à 40,000 fiches correspondant à autant de livres qui se trouvent dans d'autres bibliothèques de Barcelone.

Statistique de livres consultés :

Salle de lecture

<u>Années</u>	<u>Livres</u>
1914	6,074
1915	9,317
1916	8,824
1917	10,843
1918	15,673
1919	17,958
1920	21,002
1921	20,807

Service de lecture à domicile

<u>Années</u>	<u>Livres</u>
1917	1,605
1918	2,180
1919	3,157
1920	4,048
1921	4,708

Mémoires Patxot : Pour encourager et récompenser, en Catalogne, les travaux de recherches dans les domaines des sciences phy-

siques et mathématiques, il a été établi, sous le nom de «Mémoires Patxot», un prix annuel de 5,000 piécettes.

Ce prix a été offert, cette année, à la meilleure *Monographie documentée sur l'histoire des sciences physiques ou mathématiques en Catalogne pendant le Moyen Age*. Outre le catalan, on admet dans ce concours toutes les langues latines et la langue anglaise. Le travail du lauréat deviendra la propriété de la Bibliothèque de Catalogne.

Bibliothèques Populaires. — En 1915, la Mancomunitat ouvrit son premier concours pour la construction de Bibliothèques Populaires dans les communes catalanes. D'autres concours eurent lieu en 1916 et 1917. Après ces concours on décida la fondation d'une Bibliothèque Populaire dans dix-huit communes.

A l'heure présente il y a des Bibliothèques dans les communes de Borges Blanques, Canet de Mar, Olot, Sallent, Valls et Vendrell. La construction des Bibliothèques Populaires de Pineda et de Figueres est terminée. Les travaux de celle de Badalone commenceront incessamment. Pour procéder à la construction



Bibliothèque populaire de Vendrell

Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca Popular de Figueres

de celles de Vich, Vilafranca et Terrassa il faut seulement que les municipalités de ces communes remplissent les conditions voulues.

Ces Bibliothèques sont de trois catégories, suivant l'importance et les besoins intellectuels des populations.

Pour la formation du personnel des Bibliothèques, qu'est un personnel féminin, il a été créé, à Barcelone, l'*École Supérieure de Bibliothécaires*, dont les études ont une durée de trois ans.

Par suite du grand nombre de lecteurs, il a été nécessaire d'agrandir les installations de la plupart des Bibliothèques Populaires. Dans certaines très fréquentées par les enfants, on a décidé d'installer une section spéciale enfantine dans le goût de celles qui existent à l'étranger, surtout aux Etats Unis.

Bibliothèque du Conseil de Pédagogie. — Cette Bibliothèque possède, actuellement, plus de 6,000 volumes de Pédagogie et matières connexes (humanités, psychologie, philosophie, religion, toujours appliquées directement à la Pédagogie) et une centaine de revues pédagogiques en toutes langues. Elle possède, en

outre, des ouvrages généraux sur les matières intéressant les instituteurs : géographie, mathématiques, grammaire, atlas, guides d'enseignement des différents pays, etc. Elle acquiert aussi les œuvres dont les élèves des Études Normales ont besoin et celles qui sont réclamées par les professeurs.

La Bibliothèque est circulante : les lecteurs emportent chez eux les livres pour une durée de quinze jours, prolongeables, sans autre garantie, de leur part, que la présentation d'une carte signé d'une personne connue ou d'un instituteur officiel directeur d'une école. Elle est ouverte, tous les jours, de midi à une heure; cette heure est spécialement réservée au prêt et à la rentrée des livres, ce qui d'ailleurs peut se faire aussi pendant les heures de lecture du soir, c'est à dire, de 4 h. à 7 h. La Bibliothèque est ouverte aussi les dimanches de 11 h. à 1 h.

Archives de la Mancomunitat. — Ces Archives sont formées, non seulement par la très riche documentation de la Mancomunitat, avec ses huit ans de fonctionnement, mais aussi par les dossiers provenant du transfert de Services fait en 1920 par la Députation

de Barcelone à la Mancomunitat de Catalunya.

D'autre part, elles ont été, par un vote du Conseil Permanent, converties en Archives générales où sont réunies toutes les publications d'ordre administratif (les Projets d'accord soumis à l'approbation des Assemblées, les Rapports du Conseil, les Résumés des accords, Budgets, Liquidation des Budgets), celles des Départements de la Mancomunitat, celles d'ordre scientifique, juridique et pédagogique et la *Cronique Officielle*.

Les Archives sont chargées de l'envoi de ces publications. Les livres et publications distribués représentent plus d'un milier par mois.

3. Musées

Commission des Musées. — La Mancomunitat de Catalunya subventionne de sommes importantes les Musées de Barcelone; elle intervient dans leur gestion en désignant deux Députés au sein de la Commission des Musées.

Dans le budget de l'exercice actuel on a accordé 6,000 piécettes à la Commission des

Musées de Barcelone pour les fouilles d'Empuries; 20,000 piécettes pour la Section d'Art du Moyen Age et d'Art moderne du Musée Artistique et Archéologique et 10,000 piécettes pour la Section d'Art contemporain.

Commission des Sciences Naturelles. — C'est un organisme analogue au précédent; la Mancomunitat contribue aussi à son fonctionnement par la nomination de délégués et par l'allocation d'une subvention, qui, dans le budget actuel, atteint 32,000 piécettes.

4. Institutions de culture supérieure

Institut d'Etudes Catalanes. — Cette institution de culture supérieure fut fondée, sur l'initiative de M. Enric Prat de la Riba, par la Députation de Barcelone, d'après un vote du 18 juin 1907; elle ne comportait lors que ce qui forme actuellement la Section Historico-Archéologique de l'Institut. En 1911, l'Institut fut réorganisé par la création de deux nouvelles sections : la Section Philologique et la Section de Sciences.

La mision de la Section Historico-Archéologique est la recherche scientifique de tous les éléments qui constituent la culture catalane et la publication d'œuvres d'ordre archéologique, dans le sens le plus large du mot. Elle a entrepris des fouilles en Catalogne et en d'autres terres catalanes et accomplit des voyages en vue de l'exploration et l'étude de fonds de documentation ancienne.

La Section Philologique étudie scientifiquement la langue catalane, soit en son unité littéraire, soit dans la variété de ses dialectes. Elle publie des livres de caractère strictement philologique et d'œuvres de vulgarisation, telles que des textes célèbres traduits en langue moderne.

La Section de Sciencies édite des œuvres d'ordre scientifique et inspecte les laboratoires et les seminaires de recherche scientifique, tels que la Société de Biologie, le Laboratoire de Psychologie Experimentale, le Séminaire de Physiologie, le Service Météorologique de Catalogne; elle subventionne aussi d'autres institutions telles que l'Institution Catalane d'histoire Naturelle.

Depuis 1915, l'Institut célèbre tous les ans

un concours en vue de decerner des prix. Font partie des trois Sections indistinctement, les prix suivants:

Prix Francesc Vives, offert à des travaux de recherches sur la langue, l'histoire, l'art, la littérature ou l'archéologie de Catalogne, on à des travaux scientifiques. Ce prix est décerné tous les cinq ans.

Prix Duran i Bas, offert à une œuvre juridique ou sociologique de droit positif ou de recherche doctrinale ou historique. C'est aussi un prix quinquennal.

Prix Prat de la Riba, pour récompenser un manuel sur l'une quelconque des matières qui font l'objet de l'enseignement de l'École Industrielle de Barcelone. Annuel.

Prix Isidre Bonsoms, offert aux œuvres sur Cervantes, ses créations littéraires, ses sources ou ses influences. Quinquennal.

La Section Philologique a l'habitude de récompenser tous les ans une monographie philologique et la Section de Sciences un travail d'ordre scientifique. La Section Historico-Archéologique a récompensé aussi quelques travaux sur des sujets historiques ou le classement des Archives et des Musées. C'est aussi qu'on a

récompensé les Archives suivantes : Archives Municipales de Manresa, Archives Archipresbytérales de Morella, Archives Municipales d'Alayor (Majorque), Archives Paroissiales de Valls; les Musées Diocésains de Tarragone, Lleyda et Solsona. D'autres Archives et Musées ont été subventionnés en dehors des concours.

Une des œuvres de l'Institut a été la création de la Bibliothèque de Catalogne, où vont toutes les œuvres appartenant à l'Institut, y compris celles qu'il reçoit, des sociétés de tous les pays, en échange de ses publications. Des membres de l'Institut ont pris part à plusieurs Congrès et réunions internationales.

Chacune des trois Sections a sept membres. L'Institut a nommé, en outre, membres correspondants plusieurs personnalités, catalanes ou non.

En ce qui concerne son fonctionnement, l'Institut est présidé, tour à tour, par les Présidents des trois Sections, lesquels ont la Présidence complète de l'Institut pendant quatre mois chacun.

L'Institut est subventionné par la Mancomunitat et par la Municipalité de Barcelone.

En outre des legs de bibliothèques particulières qui sont venues augmenter la Bibliothèque de Catalogne, ou des collections archéologiques, l'Institut a reçu, de même, quelques donations extraordinaires, telles que le montant de certains des prix attribués aux concours. De même, la «Fundació Concepció Rabell i Civils, viuda Romaguera», qui a pris à sa charge les frais de publication des Chroniques catalanes, a chargé l'Institut de la Direction scientifique de cette publication.

5. Enseignement

a) Enseignement Supérieur. — Cours monographiques de Hautes Études et d'Échange de professeurs : Organisés par la Mancomunitat de Catalunya, il y a eu, depuis 1915, neuf séries de ces cours auxquels ont pris part d'éminentes personnalités catalanes et étrangères.

Institut de Physiologie. — Cet Institut fut autorisé par Ordonnance Royale de 25 mars 1920 et fondé par le Conseil Permanent de la

Mancomunitat, d'après un vote de 13 juillet de la même année. Il dépend de l'Institut d'Études Catalanes, Section de Sciences et est installé à la Faculté de Médecine de Barcelone.

Le personnel technique est formé d'un Directeur, d'un sous-directeur et un aide.

Cet Institut fut inauguré le 11 avril 1921 et depuis cette date on y a donné des cours régulièrement. On y a fait, aussi, des travaux de recherche.

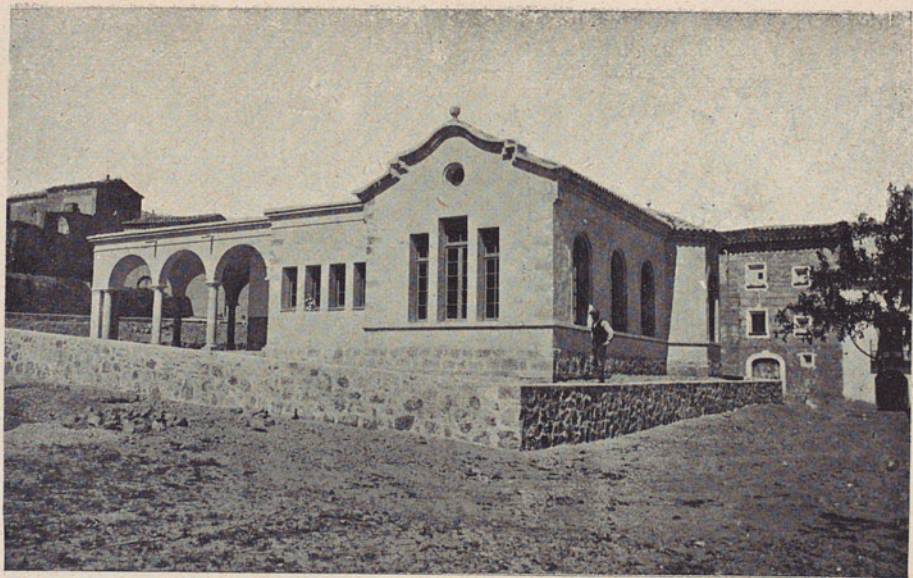
L'Institut a organisé une bibliothèque spécialisée de Physiologie, Chimie et Chimie-physique biologiques, Biologie générale, qui atteint le chiffre d'un millier de volumes, parmi lesquels les collections complètes des Archives de Pfluger et de Müller, du *Biologisches Zentralblatt*, de la *Biochemische Zeitschrift*, des Archives de Verworn, des Archives de Vazquez, du Heart et du *Journal de Physiologie et Pathologie générale*. Cette bibliothèque est, au point de vue bibliographique, un instrument unique en Catalogne.

L'Institut a, comme locaux, sept salles, la bibliothèque, le bureau de travail bibliographique (avec un stock de fiches où l'on trouve les archives bibliographiques internationales de

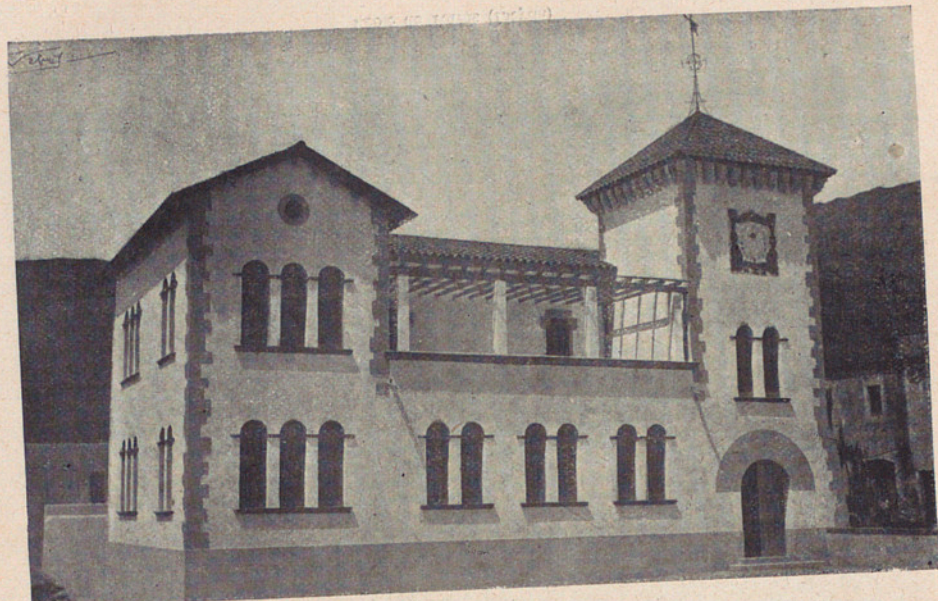
Zurich, des rayons pour les revues et publications courantes et les archives de procès-verbaux et les graphiques), la salle de Chimie, celle de Chimie-physique, celle de la méthode graphique, celle du galvanomètre à corde et celle des vivisections stériles. La salle du galvanomètre possède une chambre noire et celle des vivisections deux appartements pour les animaux opérés.

Laboratoire de Psychologie expérimentale. — D'après les articles fondamentaux des statuts de ce Laboratoire, sa mission consiste dans la recherche scientifique et l'incorporacion dans la vie intellectuelle catalane des principales découvertes faites dans les Laboratoires étrangers.

Le Laboratoire poursuit, donc, un double but théorique et pratique. Sa mission théorique est de faire des expériences nouvelles, de collaborer par ses expériences à l'étude des théories psychologiques qui semblent intéressantes, en vue d'aider les jeunes gens dans leurs études ou dans la préparation de leurs travaux, et de constituer de la sorte, un centre pour l'étude expérimentale de la psychologie.



École de Torms (Lleyda)



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca Sabardera

Pour réaliser ses fins pratiques, le Laboratoire a permis la création d'un enseignement psychologique expérimental pour les élèves des Études Normales; la préparation d'expériences psychologiques et pédagogiques pour les instituteurs et les élèves des Études Normales et l'envoi de toutes explications utiles aux Laboratoires d'application.

Le Laboratoire comprend plusieurs Sections. Chaque section est affectée à une question qui lui est propre, ayant son plan à elle et ses heures de travail. Les étudiants qui assistent aux recherches peuvent prendre part à plusieurs sections. L'inscription est gratuite.

b) **Enseignement Normal.** — Études Normales : Pour former, dans des conditions rigoureuses de sélection et de compétence les professeurs de la période préparatoire des Écoles locales de Commerce et d'Industrie, ainsi que pour commencer la formation organique d'un corps d'Instituteurs catalans, et, en général, pour la formation de tout personnel technique faisant partie du service de l'Instruction publique, la Mancomunitat a créé l'institution des Études Normales, en chargeant

le Conseil de Pédagogie d'en organiser l'enseignement. Depuis les premières années de leur fonctionnement, les inscriptions d'élèves aux Études Normales sont en progression.

L'enseignement professionnel comprend trois années d'études. Les enseignements sont de deux catégories : enseignements généraux, c'est à dire, disciplines fondamentales, et enseignements spéciaux, se rapportant à la Catalogne.

On y enseigne, en outre, plusieurs matières à option.

École d'Été. — C'est depuis 1914 que fonctionnent les cours de l'École d'Été. Aux cours de cette Ecole assistent principalement les élèves des Écoles Normales et les instituteurs de Catalogne qui complètent ainsi et perfectionnent leurs études.

c) Enseignement primaire. — **Edifices scolaires:** A titre d'essai, la Mancomunitat provoqua un concours parmi les municipalités catalanes pour la construction d'édifices scolaires appartenant à quatre modèles, à savoir : *a)* École unique mixte pour trente élèves; *b)* École unique mixte pour soixante élè-



École d'Infirmières. — Laboratoire de Bactériologie



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca

École Professionnelle pour la Femme. — Classe de Fleurs artificielles

ves; *c*) École à deux classes de vingt-un élèves chacune; *d*) École pour soixante garçons et soixante filletes.

Ces édifices, qui ont été déjà inaugurés, furent concédés, respectivement, aux communes de La Masó (Tarragone), Torms (Lleyda), Sant Llorenç Savall (Barcelone) et Palau Sabardera (Gérone).

Conformement à ce qui est dit dans le volume *L'Obra a fer (L'Œuvre à faire)* (pag. 65, édition de décembre 1919), la Mancomunitat de Catalunya étudie un essai d'enseignement primaire sur une petite échelle, mais elle le fait de telle sorte, qu'elle puisse faire face à tous les problèmes possibles, depuis ceux qui sont le fond même de l'enseignement national, tels que le choix des orientations et des théories pédagogiques conformes à notre être intime, la formation des maîtres, l'étude des plans, l'établissement de programmes, l'indication des méthodes, etc., jusqu'aux problèmes les plus pratiques, tels que les questions de locaux, le matériel, l'organisation du professorat, l'inspection, etc.

Pour la réalisation de ce projet, la Mancomunitat a déjà solutionné le concours ouvert

pour la concession d'une grande École. Le concours fut fait en décembre 1920 et l'adjudication concédée à la ville de Figueres le 12 février 1921.

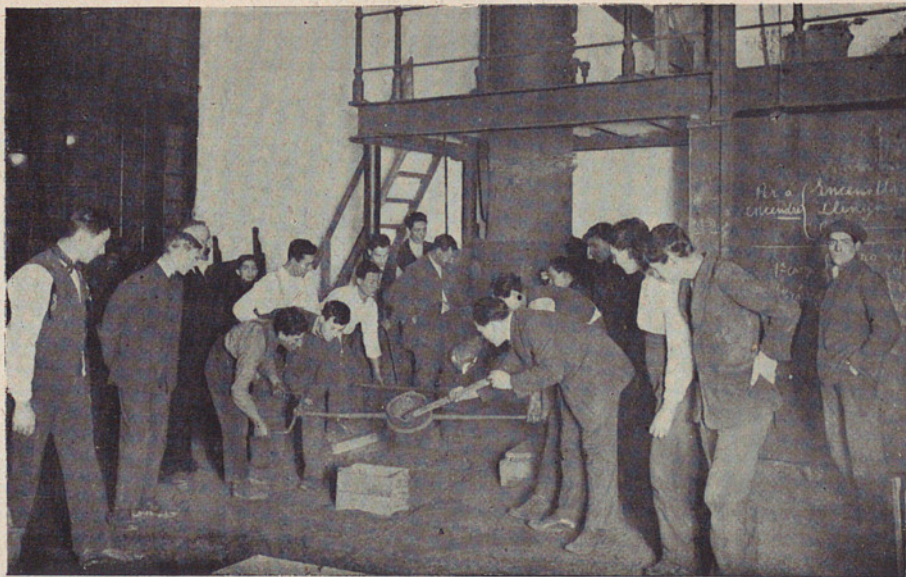
On a procédé au choix et à la delimitation du terrain où cette école graduée, concédée à Figueres par la Mancomunitat de Catalunya, doit être placée.

Cet édifice se dressera aux environs de la ville, au milieu de terrains destinés à former un parc.

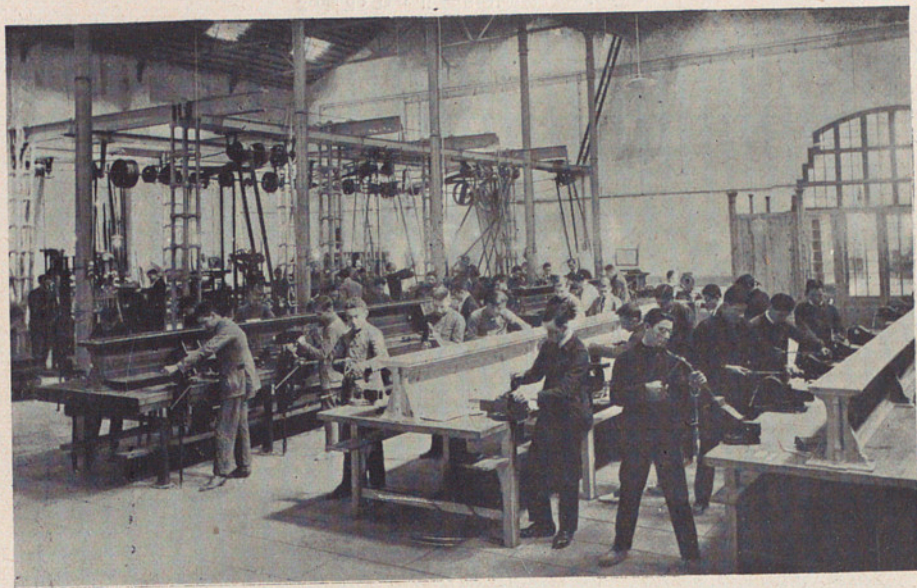
La superficie édifiée comprendra 1,645 m²; l'espace autour de l'édifice dont l'École disposera librement, est évalué à 1,930 m².

La scolarité est organisée pour un minimum de sept cours ou sections. Le but est d'attendre et préparer la vocation professionnelle des enfants en les gardant jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans.

d) Enseignement professionnel. — École d'Infirmières Auxiliaires de Médecine : Le project de cette École fut approuvé en 1917. Elle est installée dans les locaux de l'École Industrielle pour les classes théoriques; les classes pratiques sont données dans des institutions hospitalières et cliniques.



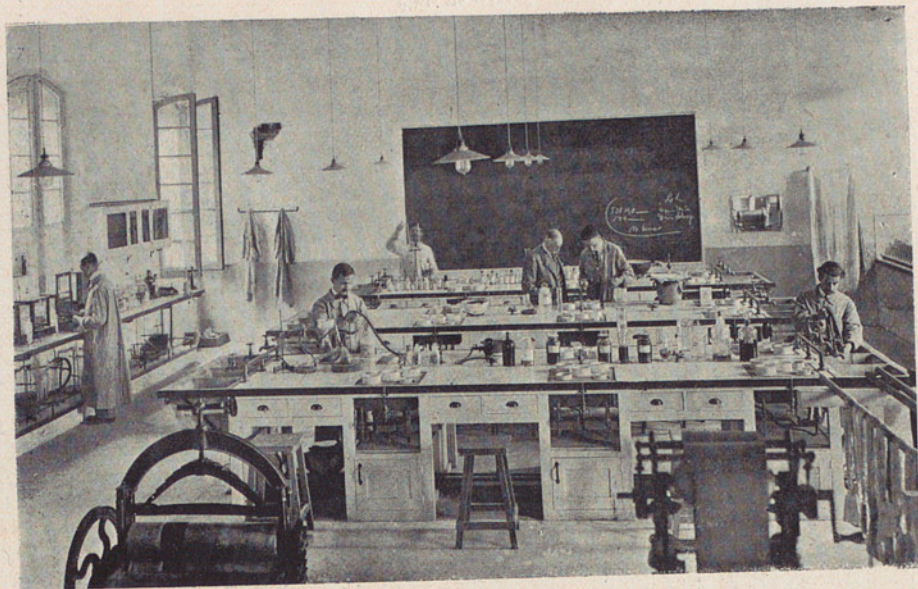
École du Travail. — Section de Fondeurs



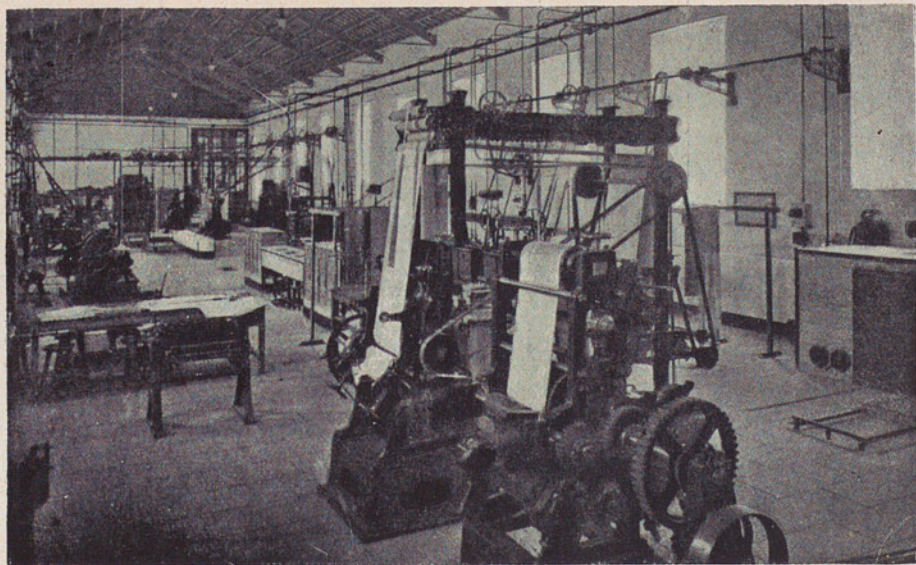
Arxiu General de la Diputació de Barcelona, Biblioteca Mecaniciens



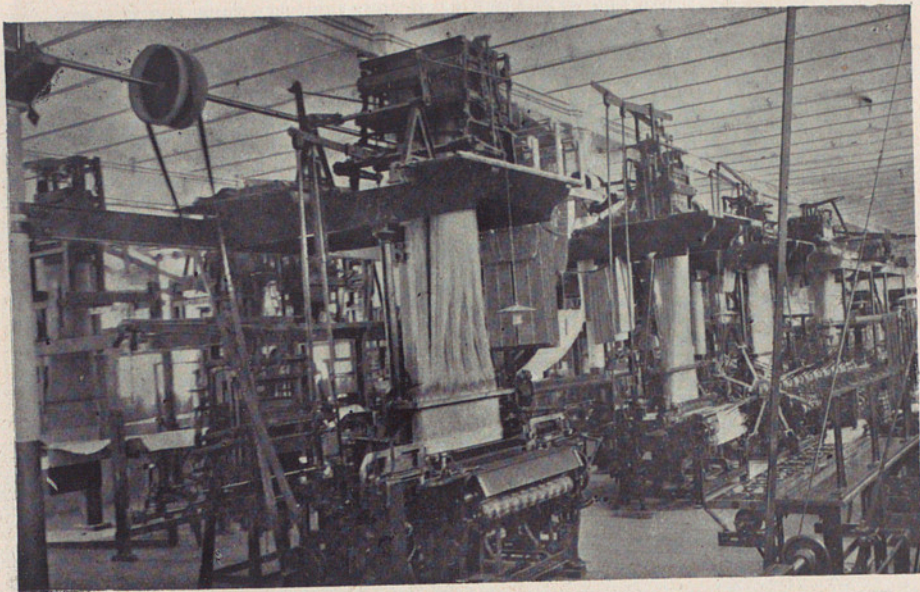
École de maçons



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca. — Laboratoire de Technologie
Ecole d'Industries Technicoles et Chimiques.



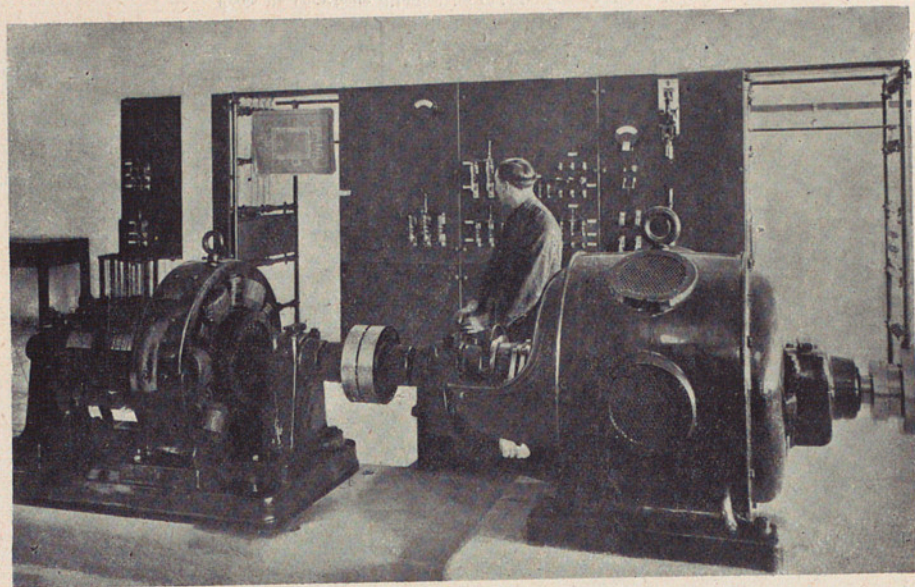
École d'Industries Teinturieres et similaires. — Salles d'étude



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca. Métiers à tisser et préparation



École de Directeurs d'Industries Chimiques. — Laboratoire



Arxiu General de la Diputació de Barcelona: Biblioteca Mécanique appliquées

Le plan d'études de l'École d'Infirmières comprend deux cours d'enseignements généraux, après lesquels on donne à l'élève le brevet d'infirmière. Lorsqu'elles ont fini ces études générales, les élèves peuvent suivre les cours de l'une des spécialités professées à l'École; elles ont droit à un certificat pour l'étude spéciale qu'elles ont choisie.

École professionnelle féminine. — L'enseignement de cette École comprend plusieurs cours spécialisés. Outre le cours préparatoire, où l'on donne aux élèves des enseignements de culture générale, on y professe les cours suivants : Robes, Trousseaux et Dentelles.

École d'Administration publique. — Créée par la Députation de Barcelone, cette École fut comprise dans le transfert de Services que les Députations firent à la Mancomunitat en 1920.

L'École a pour objet la formation d'un personnel de fonctionnaires dûment préparé pour les services des organismes publics catalans.

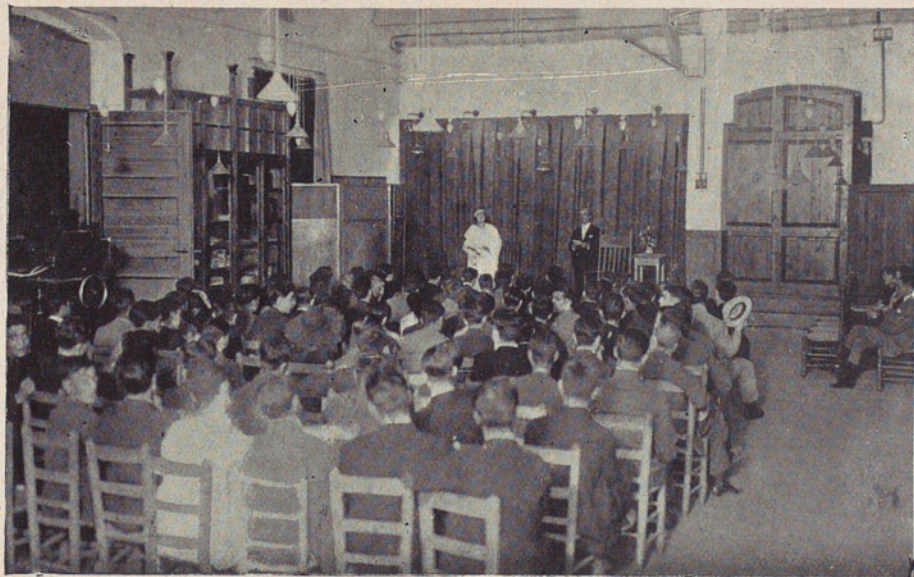
Les études comprennent trois cours, à l'issue desquels les élèves obtiennent le brevet de licencié ès Administration publique.

En ces dernières années, l'École a organisé plusieurs assemblées de fonctionnaires et de conseillers municipaux, appelées «Semaines Municipales».

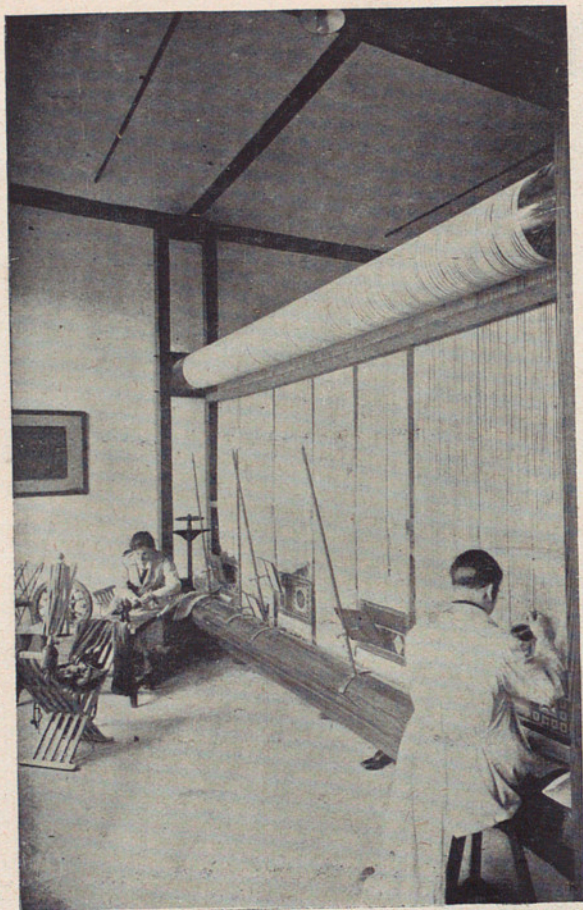
e) Enseignement technico-industriel. — Enseignements technico-industriels : La Mancomunitat s'est chargée de l'ensemble des Écoles industrielles et de Métiers fondées par la Députation de Barcelone. Beaucoup de ces enseignements ont été amplifiés et complétés par l'action mancommunale. Outre l'École du Travail, qui est fréquentée par des centaines de jeunes ouvriers, il existe l'École par Correspondance, dont le Section d'Électricité fonctionne déjà bien.

L'École du Travail a les sections suivantes qui sont indépendantes : Mécaniciens, Fondeurs, Automobilistes, Conducteurs de machines, Chauffeurs, Électriciens, Maçons, Menuisiers, Filateurs, Tisserands et ouvriers d'Industries Chimiques. Tous ces enseignements comprennent trois cours, les classes sont toutes des classes du soir.

Au dessus de ces Écoles élémentaires, il existe les Écoles techniques supérieures desti-



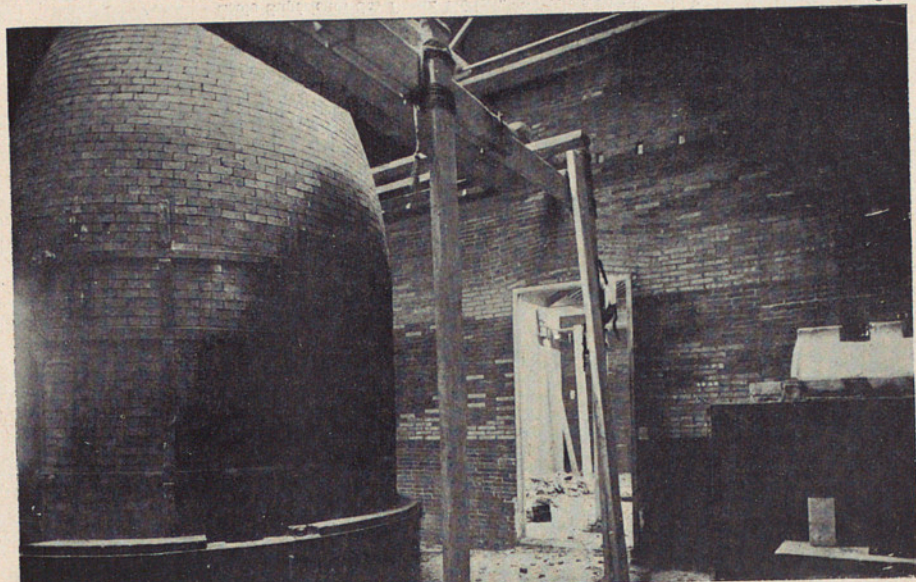
École d'Art Dramatique : Cours d'humanités. — Conférence sur théâtre



École Supérieure des Beaux Métiers. — Atelier de Tapisserie



École Supérieure des Beaux Métiers. — Atelier de Céramique



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca

École Supérieure des Beaux Métiers. — Fours de Céramique

nées à former les directeurs d'Industries spécialisées : *École de Directeurs d'Industries Chimiques* (quatre années d'enseignements); *École de Directeurs d'Industries Électriques* (quatre années d'enseignements); *École de Directeurs d'Industries Mécaniques* (quatre années d'enseignements); *École de Directeurs d'Industries Textiles* (quatre années d'enseignements); *École de Directeurs d'Industries Teinturiers et similaires* (deux années d'enseignements); *École de Tanneries* (deux années d'enseignements.)

Il fonctionne un *Institut d'Industries Chimiques*.

Il fonctionne, aussi, un *Institut d'Électricité et de Mécanique appliquées*, rattaché aux Écoles de Directeurs d'Industries Électriques et de Directeurs d'Industries Mécaniques. Les cours destinées aux ouvriers électriciens qui font partie du programme général de l'École du Travail sont donnés par cet Institut.

Écoles locales d'Industries. — Dans le concours qui eut lieu au printemps de 1918, la Mancomunitat concéda à la ville de Canet de Mar l'une des Écoles locales d'Industries projetées. Tenant compte de la nature des

industries de cette commune, cette École sera affectée aux spécialités de bonneterie, au calfatage et moteurs de petites embarcations.

f) **Enseignement artistique.** — **École Technique de Métiers d'Art :** Cette École, fondée en vue de la formation de bons artisans, comprend les sections suivantes : Ébénistes, Tourneurs, Tailleurs de pierres fines, Joailliers, Repousseurs, Émailleurs, Serruriers et autres arts du métal. Les cours durent trois ans; les classes ont lieu le soir.

École Supérieure des Beaux Métiers. — Cette École comprend les sections indépendants suivantes : Céramistes, Ébénistes, Horticulteurs et Arts du Tissage (cours de trois ans).

École Catalane d'Art dramatique. — Cette École est dirigée par un Patronat formé par trois députés de la Mancomunitat de Catalunya et trois membres du Conseil municipal de Barcelone et présidé par le Président de la Mancomunitat.

On y donne les cours suivants : Récitation, Déclamation, Pratiques scéniques, Ensembles

scéniques, Histoire de l'Art, Histoire du Théâtre, Étude du Costume et Grammaire catalane.

Les cours commencent le 1.^{er} octobre et finissent le 30 juin. Les classes, qui alternent, sont données tous les jours de 7 h. à 9 h. du soir.

Les droits d'inscription sont 10 ptes. par cours.

Outre sa tâche exclusivement pédagogique, l'École organise, tous les ans, des fêtes publiques, conférences, représentations théâtrales dans le but d'élever la culture théâtrale du peuple et de faire connaître, sous une forme artistique choisie et aussi parfaite que possible, les grandes œuvres dramatiques de la littérature universelle.

Les conférences ont porté, entre autres, sur les questions suivantes : le théâtre en Grèce et à Rome; les interprétations scéniques de Shakespeare; les représentations du mystère de la Passion, d'Oberammergau; le costume militaire à travers l'histoire; la Comédie pendant le dix-huitième siècle; les représentations théâtrales sur les champs de bataille de France; Molière et la farce des médecins, etc.

L'École édite, de plus, une série de publica-

tions sur des questions d'art et de critique dramatiques.

Écoles élémentaires de Beaux Arts. — La Mancomunitat de Catalunya soutient de ses subventions les Écoles Élémentaires ou locales de Beaux Arts; et d'Arts, Métiers et Beaux Arts des villes suivantes: Olot, Sant Felú de Guixols, Palafrugell, La Bisbal, Llagostera et Puigcerdà.

g) **Enseignement commercial.** — **École de Hautes Etudes Commerciales :** Elle fut créée par la Mancomunitat de Catalunya en 1918, dans le but de développer les enseignements supérieurs commerciaux et de préparer le futur professorat des Écoles locales de Commerce. Son objet principal, toutefois, est de fournir aux commerçants et aux étudiants du commerce l'occasion d'approfondir leurs connaissances générales et d'établir une collaboration étroite entre les éléments principaux de la vie économique catalane et la jeunesse spécialisée dans les études et dans la pratique du commerce.

Les professions et les formes d'activité auxquelles l'École offre des éléments de préparation sont aussi nombreuses que variées. Outre le

professorat des Écoles locales de Commerce de la Mancomunitat, l'École forme ou prépare le personnel suivant : Commis voyageurs; agents de Change et de Bourse; organisateurs et directeurs de Comptabilité; contrôleurs comptables; employés de Banques et de Compagnies et Agences d'assurances; fonctionnaires de Douanes; employés d'Agences de Douanes; experts pour maisons d'importation et d'exportation; experts techniques de mercologie; employés d'Entreprises de transports (chemins de fer, navigation, etc.); employés d'Agences de transports; fonctionnaires des Postes; fonctionnaires de la carrière Consulaire; fonctionnaires du Corps auxiliaire de la Comptabilité de l'État; secrétaires des Associations ouvrières et patronales et des Coopératives; organisateurs et directeurs d'Entreprises commerciales, et autres.

Les enseignements donnés à l'École sont les suivants : I, Géographie Économique; II, Mercologie; III, Organisation d'Entreprises mercantiles; IV, Mathématiques commerciales; V, Droit mercantile; VI, Douanes et Transports; VII, Monnaie et Banque; VIII, Théorie de l'Économie et Politique sociale.

Écoles locales de Commerce. — En 1917, un concours fut ouvert pour la concession d'Écoles locales de Commerce. Ce concours eut comme résultat la concession d'une École à chacune des villes suivantes : Tarragone, Lleyda, Reus et Sabadell.

h) **Enseignements populaires**
— **Education physique :** Pour donner suite à un vote de l'Assemblée, il s'est constitué un Comité d'Éducation physique, qui a commencé ses travaux par une enquête, parmi les Municipalités catalanes dans le but d'obtenir le plus grand nombre possible d'enseignements sur ce qui a été fait et ce qu'on est en train de faire en faveur de l'éducation physique, aussi bien chez les particuliers que du côté des institutions officielles.

Comité d'Education Générale. — Cette institution, dont le projet, dû à M. Enric Prat de la Riba, fut approuvé dès les premiers temps de la Mancomunitat, a inauguré ses travaux cette année.

La tâche de ce Comité est la diffusion de la Culture sous toutes ses formes : morale, esthétique, civique et scientifique.

Parmi ses moyens d'action, il faut mentionner les conférences publiques. Ces conférences furent inaugurées à Tarragone au mois de janvier 1922.

6. Subventions

La Mancomunitat subventionne un grand nombre d'institutions culturelles, institutions de hautes études aussi bien que d'éducation et d'instruction populaires.

Dans le Budget de l'exercice courant des subventions sont attribuées aux institutions suivantes:

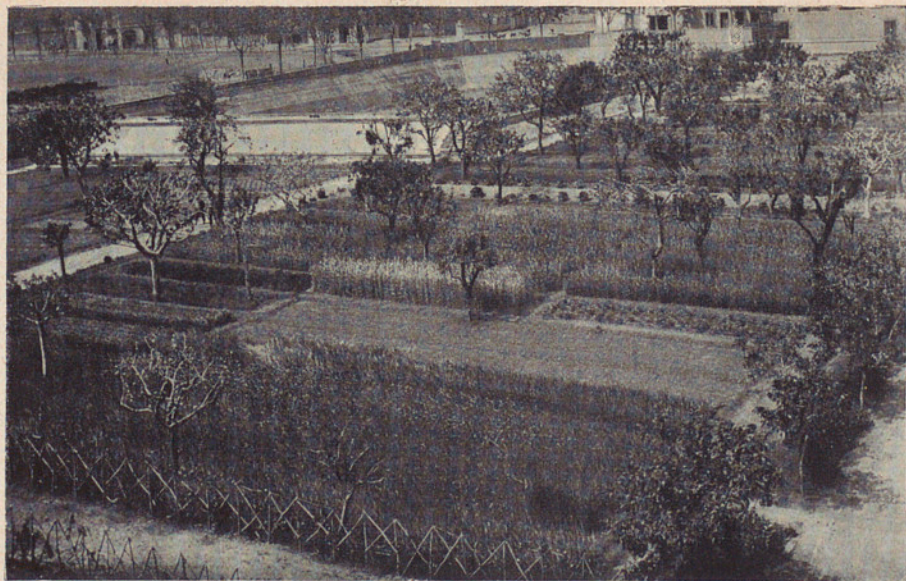
Bibliothèques, Musées et Centres d'Études Supérieurs : Académie Royale de Belles Lettres, Académie Royale des Sciences et des Arts, Observatoire Fabra, Académie de Jurisprudence et de Législation, Société Économique des Amis du Pays, Musée Provincial de Tarragone, Musée Archéologique et Artistique Épiscopal de Vich, Musée des Arts de Lleyda, Musée Provincial de Gérone, Comité et secrétariat de la Cathédrale de Lleyda, Bibliothèque-Musée Balaguer, une bourse à la Faculté de Sciences, Bourse Botet Monsalvatge à la Faculté de Philosophie,

une bourse à la Faculté de Droit, une bourse provenant de la Députation de Tarragone à la Faculté de Médecine, Archives d'Ethnographie et Folklore, Institution Catalane d'Histoire Naturelle, Académie et Laboratoire des Sciences Médicales de Catalogne.

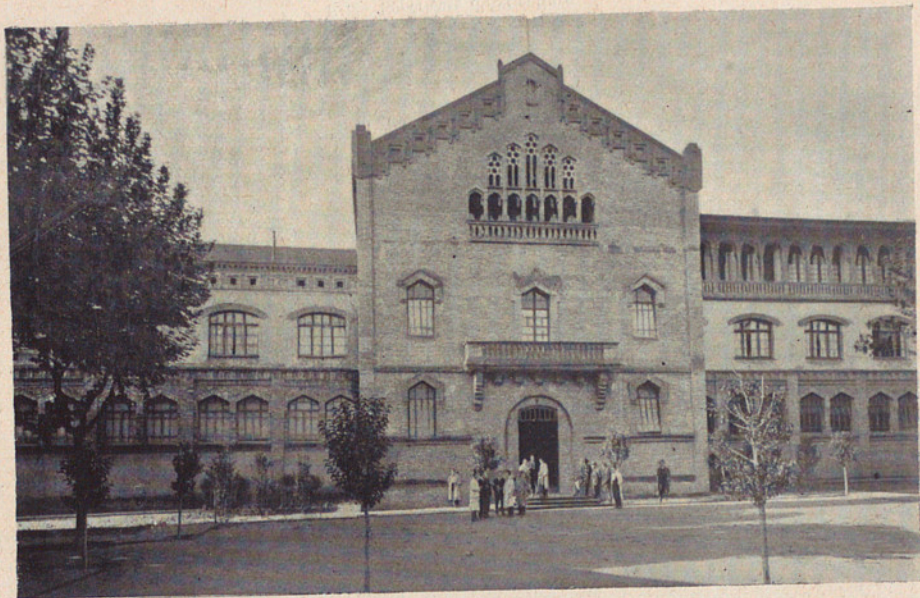
Institutions d'Enseignement technique et professionnel et de vulgarisation : Cercle Excursionniste de Catalogne, Athénée Encyclopédique Populaire, Cercle Autonomiste des Employés de Commerce et d'Industrie, et Études et ateliers du temple de la Sainte Famille.

Écoles d'Arts et Métiers : Écoles de Vilanova, de Terrassa, de Sabadell, de Manresa, de Mataró, de Badalona et de Lleyda.

Enseignement primaire et secondaire : Association d'Encouragement pour l'Enseignement Catalan, «Nostra Parla», Ligue de la Bonne Parole, Consistoire des Jeux Floraux de Barcelone, Orphéon Catalan, Union des Orphéons de Catalogne, Institut de Culture féminine et Bibliothèque Populaire féminine et Institut féminin.



École Supérieure d'Agriculture



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca Agriculture

IX

AGRICULTURE

I. École d'Agriculture

Créée par la Députation de Barcelone, cette École fut transférée à la Mancomunitat de Catalunya, qui a augmenté et élargi considérablement ses enseignements et son rayon d'action.

Les enseignements de l'École sont répartis en deux branches. Dans la première on donne le brevet de technicien agronome. L'objet de ces études est la formation de praticiens spécialisés; elles sont destinées à ceux qui se préparent à la culture des terres dont ils seront propriétaires ou fermiers. Ces enseignements durent trois années.

Le deuxième groupe a un caractère supérieur. Il concède le brevet d'ingénieur agronome. Les études ont une durée de quatre ans. Outre celles qui ont un caractère géné-

ral, les élèves doivent choisir une spécialité. L'École organise des cours, essentiellement pratiques, sur des matières spécialisées, où sont admis des personnes n'appartenant pas à l'École. Jusqu'à présent, il a été donné des cours sur les matières suivantes : industries dérivées du lait; dégustation de vins; fabrication de conserves végétales; agriculture et industries annexes.

Le personnel de l'École d'Agriculture a donné des centaines de conférences et des cours restreints dans de nombreuses villes et villages de Catalogne. On a organisé une Section d'enseignement postal. On a commencé la publication des Archives de l'École, où plusieurs œuvres ont été publiées. L'École a donné des bourses à quelques uns de ses élèves les plus distingués, qui sont allés étudier les progrès agricoles en Californie, au Canada, en Belgique et en France.

Les ingénieurs agronomes peuvent obtenir, après un an d'études dans les Laboratoires de l'École, le titre de professeurs d'Agriculture. A côté de ces enseignements réguliers il existe des cours d'échange professés par d'éminents professeurs étrangers.

2. Services techniques agricoles

Ils constituent l'organisme central de la Section d'Agriculture de la Mancomunitat. En voici la liste:

1. Laboratoire d'Analyses agricoles; 2. Arbres fruitiers; 3. Terres cultivables; 4. Œnologie et Viticulture et industries dérivés; 5. Action sociale agraire; 6. Institut de Mécanique; 7. Services d'Élevage et industries dérivées.

Chacun de ces services a réalisé une action intense dans toutes les contrées catalanes en organisant des cours, des concours et des conférences et en publiant des brochures. Plusieurs de ces services ou sections ont de nombreuses terres d'expériences.

L'*Institut de Mécanique appliquée* organisa en 1921 une Exposition de Machines agricoles aux Champs Élysées de Lleyda et un concours de tracteurs à Raimat (Lleyda) où plus de vingt-cinq types différents de tracteurs furent présentés. Cette section se charge de l'achat et de l'entretien des machines dont on se sert dans les campagnes des Services agricoles.

Le Service d'Élevage a organisé jusqu'à

l'heure présente une trentaine de concours de plusieurs espèces de bétail.

Dans le même service il fonctionne une Section de Pathologie animale qui étudie les maladies inconnues, indique le régime à suivre pour les maladies incurables et aide dans leurs diagnostics et leurs cures les vétérinaires ruraux.

Le Service forestier de la Mancomunitat a commencé le reboisement des montagnes.

La Mancomunitat prête son concours technique pour la construction de fabriques destinées à la transformation et conservation des produits agricoles : moulins à farine, caves, moulins à huile, etc. Les Syndicats doivent solliciter cette aide et s'engager au paiement de 150 piécettes. On procède alors à l'établissement du plan de l'édifice pour ce qui concerne la distribution des services et la machinerie.

On peut mentionner les œuvres suivantes, construites avec l'aide technique de la Mancomunitat:

Moulins à huile de Pinell de Bray, Grana-della, Artesa de Lleyda, Albí, Cervià, Arbeca et Torregrossa.

Caves de Barbarà, Falset, Rubí, Vilarodona,

Palau d'Anglesola, Ripollet, Pinell de Bray et Moja.

3. Comité de Reboisement

Ce Comité est formé de trois Députés provinciaux, trois propriétaires fonciers, au courant des questions du reboisement, et d'un secrétaire. Le Comité est présidé par le Conseiller d'Agriculture et se réunit le premier mercredi de chaque mois. Il renseigne le Conseil sur les questions forestières et étudie et propose tout ce qui peut contribuer à entretenir et encourager la richesse forestière.

Le Comité publie des brochures sur des questions forestières, soit un minimum de quatre tous les ans; ces brochures sont distribuées gratuitement parmi les organismes officiels, députés, sénateurs, presse, etc., et aux particuliers qui en font la demande.

On projette actuellement la création de pépinières forestières. On acquiert des sémences forestières dans plusieurs maisons nationales ou étrangères pour les distribuer au prix de revient. On établit, en outre, des prix en argent, pour la propagande forestière dans la presse.

1

Comitè de Redacció

1912

Comitè de Redacció

El Comitè de Redacció té l'honor de dir-vos que ha estat constituït per vosaltres i per els senyors de redacció i de publicació, i que té per objecte redactar i publicar el vostre treball. El Comitè de Redacció té l'honor de dir-vos que ha estat constituït per vosaltres i per els senyors de redacció i de publicació, i que té per objecte redactar i publicar el vostre treball.

El Comitè de Redacció té l'honor de dir-vos que ha estat constituït per vosaltres i per els senyors de redacció i de publicació, i que té per objecte redactar i publicar el vostre treball.

El Comitè de Redacció té l'honor de dir-vos que ha estat constituït per vosaltres i per els senyors de redacció i de publicació, i que té per objecte redactar i publicar el vostre treball.

X

TRAVAUX HYDRAULIQUES ET D'ASSAINISSEMENT

I. Arrosages

La Mancomunitat de Catalunya ouvrit un concours dans le but de fournir des subsides, à titre de prestation, pour l'encouragement de la construction de travaux hydrauliques. Un vote du Conseil (15 mars 1917) déclara recevables cinq des propositions qui furent présentées au concours. Parmi les subventions accordées, nous signalons celle qui fut concédée à la Communauté d'Arroseurs pour le siphon de Benicamet; celle concédée au Comité d'Arroseurs de Castelló de Seana (40 pour 100 du coût des travaux) et celle concédée au Syndicat Agricole de Torà (50 pour 100). Les formalités légales ont retardé la réalisation de ces travaux. A l'heure présente on construit les travaux d'ar-

rosage des terrains de Castelló de Seana. Ces travaux ont une certaine importance car ils mettront en valeur une étendue de 1,095 hectares.

Un deuxième concours fut ouvert en 1920 et on accorda deux nouvelles subventions (Municipalité de Ribagorja d'Ebre et Syndicat Central des Communautés d'Arroseurs de Santa Maria et Sant Esteve de Palautordera).

2. Puits artésiens

En date du 11 de mai de 1916 un concours fut ouvert pour des puits artésiens dans trois zones ou localités du Haut Empurdan, préalablement choisies d'après les études géologiques entreprises.

Comme suite à ce concours il fut signé un contrat pour l'ouverture de puits artésiens dans une propriété de Castelló d'Empúries. La perforation, qui atteint 250 mètres de profondeur, a fourni de l'eau. Toutefois, cette eau n'est pas très abondante.

3. Approvisionnement en eaux potables

L'Asemblée de la Mancomunitat de Catalunya approuva, le 26 de février de 1921, le projet accordant aux municipalités catalanes d'une population inférieure à 4,000 habitants, le droit d'établir des projets d'approvisionnement en eaux potables.

Conformement à ce vote, un concours fut ouvert, plus tard, parmi les dites municipalités, pour l'étude et la rédaction des avant-projets approvisionnement en eaux potables pouvant servir de base en vue de demander à l'État l'aide que celui-ci offre aux corporations municipales.

A la suite de ce concours on accepta, en principe, les demandes des municipalités de Barbarà, Tragó de Noguera, Sant Pere de Torelló, Bellvehí, Sant Hipòlit de Voltregà et Rocafort i Vilumara.

4. Assainissement de terrains

Pour servir de préliminaire aux travaux pour l'assainissement de nombreuses contrées catalanes, on a étudié l'assainissement et l'utilisation agricole de certains terrains de la commune de Salou. On a obtenu pour ces travaux le concours de la Municipalité de Salou et d'autres institutions intéressées.

XI

ASSISTANCE PUBLIQUE ET SANTÉ

1. Assistance publique

Hospices. — Dès sa fondation, la Mancomunitat se chargea du Service des aliénés indigents. Par le transfert des Services des Députations, en 1920, elle se chargea de tous les services d'Assistance publique qui étaient à la charge des Députations.

Pour l'entretien des aliénés indigents, la Mancomunitat possède un hospice propre : celui de Salt. Elle a signé, en outre, des contrats avec celui de Sant Boy de Llobregat et avec l'Institut Pere Mata, de Reus.

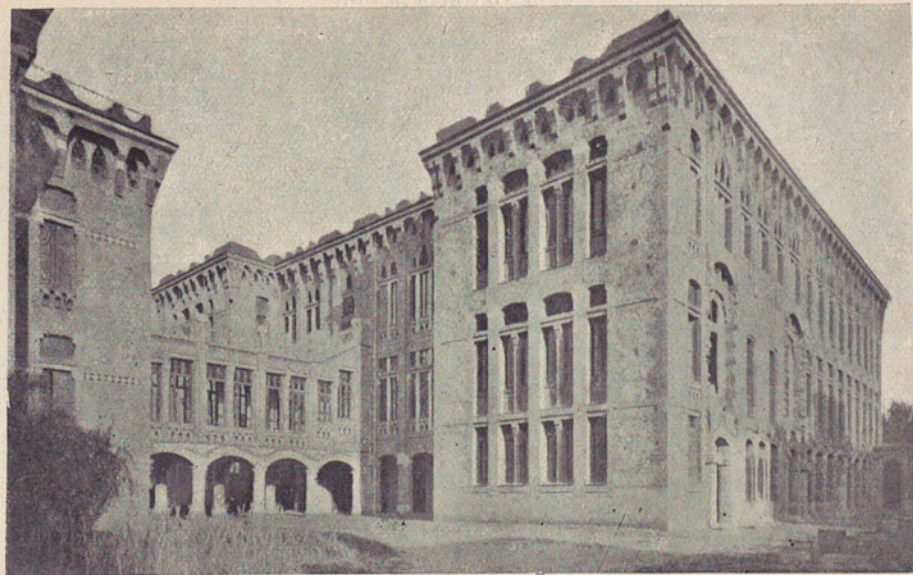
Les malades provenant des contrées situées aux environs de Gérone sont adressés à Salt; ceux des contrées de Barcelone et de Lleyda à Sant Boy de Llobregat et ceux des contrées

voisines de Tarragone, à l'Institut Pere Mata, de Reus.

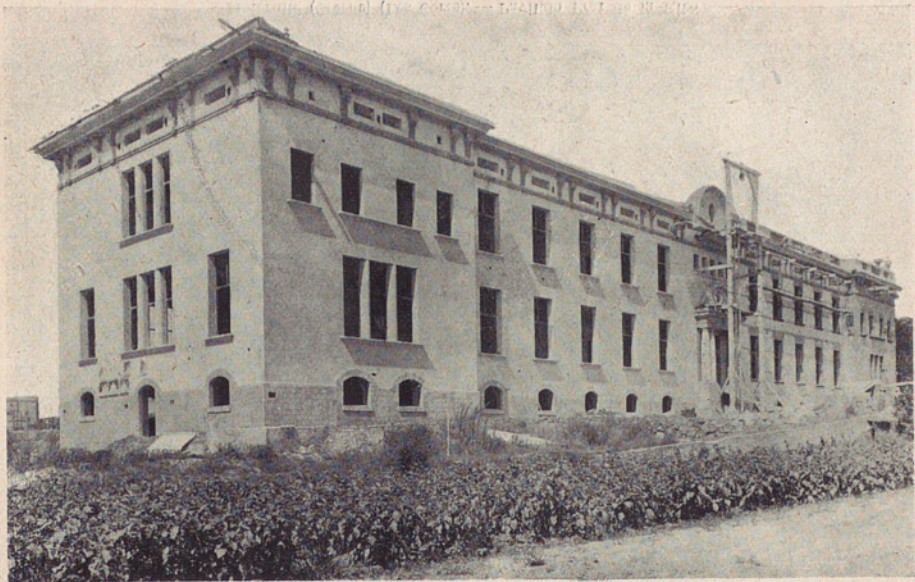
Il y a, à l'heure présente, à la charge de la Mancomunitat, mille cent quarante-quatre malades provenant de Barcelone, à Sant Boy; deux cent trois, provenant de Lleyda, à la même maison; trois cent quatorze, provenant de Tarragone, à l'Institut Pere Mata de Reus; et quatre cent deux malades à Salt.

La réorganisation de ce service par les soins de la Mancomunitat est en cours; en attendant on y a introduit des réformes et améliorations.

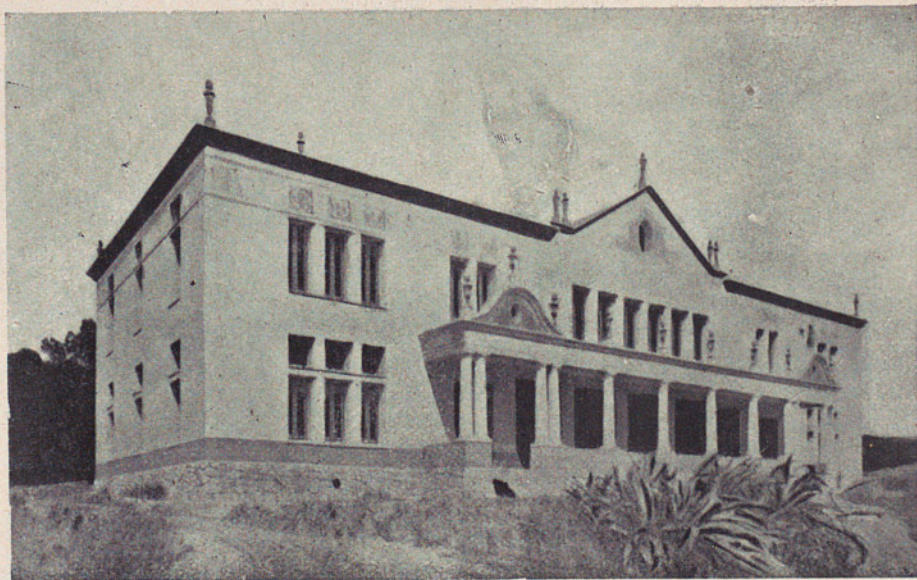
A l'Hospice de Salt, on a fait toutes les réparations et travaux exigés pour la conservation et l'amélioration de l'édifice; on a établi un service hydrothérapique et on a créé un laboratoire pour les services de recherches, muni de tout l'utilillage nécessaire. On a essayé d'organiser un Patronat d'aliénés guéris annexe à l'Hospice de Salt et qui se chage d'assister les malades sortis de l'hospice en continuant à veiller sur eux lorsqu'ils sont en liberté et en tâchant de combattre les préjugés sociaux dont sont l'objet les maladies mentales et les maisons de fous.



Maternité (Crèche) (Les Corts). — Pavillon Prat de la Riba



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca (Les Corts)



Maison de Charité (Asil d'enfants) : Villa «dels Frares» (Horta). — Pavillon des épileptiques



Arxiu General de la Diputació de Barcelona. Biblioteca. Maison de Charles (Horta). — Pavillon des tuberculeux

On est sur le point de fonder un Hôpital pour le traitement de maladies mentales et nerveuses, où seraient secourus les psychopathes considérés comme curables. À cet effet, la Mancomunitat acquit, après enchères, dans le commune de Santa Coloma de Gramanet, une propriété nommée Torre Ribera, d'environ 60 arpents de terre, pour le prix de 100,000 piécettes. Après un concours d'avant-projets pour l'installation et le fonctionnement de cette clinique, le projet définitif des édifices qu'elle doit comporter, a été déjà commandé.

Maisons dites de Maternité (Crèche). Miséricorde et Bienfaisance (Asiles d'enfants et de Retraite). — Outre le Service d'aliénés indigents, la Mancomunitat se charge actuellement de tous les autres services d'assistance publique qui appartenaient auparavant aux Députations catalanes.

Les établissements d'assistance publique de chaque Députation sont groupés sous la direction de Comités directeurs lesquels, à leur tour, dépendent du Conseil Permanent. Pour être informé et conseillé quand il le juge nécessaire,

le dit Conseil a créé un Comité d'Assistance publique.

Les maisons qui dépendent directement de la Mancomunitat sont les suivantes : à Lleyda : la Maternité, l'Hôpital et la Miséricorde; à Gérone : la Maternité, l'Hôpital et la Miséricorde; à Tarragone, la Maison de Bienfaisance qui est en même temps una Maternité et une Miséricorde; à Barcelone, la Maison de Charité, la Maternité et celle d'Enfants trouvés.

Jusqu'à l'heure présente, la Mancomunitat a subventionné plusieurs établissements particuliers de charité; elle s'est contentée de vérifier la nécessité et l'efficacité de la subvention, sans contrôler l'administration des fonds qu'elle accordait.

2. Santé

Service de Santé. — En 1915 il fut créé un Service d'Études pour la salubrité publique, qui se borna, pour le moment, à étudier le paludisme en Catalogne (contrée de Tortose, Bas Empurdan, Almacelles, etc.).

Ce Service s'est étendu à l'heure présente, de façon considérable et il a une activité con-

sidérable pour tout ce qui touche le paludisme, la tuberculose et les épidémies typhiques.

On a fondé récemment un *Dispensaire pour tuberculeux* au quartier du Poble-Sec (Barcelone).

Les épidémies typhiques qui ont sévi naguère à Salt, Talamanca, Santa Eulàlia de Riuprimer et Pont de Vilumara ont pu être arrêtées grâce aux soins du Service de Santé de la Mancomunitat. De même, la Mancomunitat est intervenue avec succès dans l'épidémie de paludisme qui s'est produite ces dernières années au Prat de Llobregat et qui s'était étendue à quelques communes voisines.

Le Service de Santé a dernièrement étudié, après avoir dressé la statistique du matériel existant, des plans coordonnés des travaux d'assainissement à exécuter dans toute la Catalogne.

On est en train de créer quatre brigades de salubrité pour subvenir aux besoins qui pourraient se produire en cas d'épidémie. Situées dans des lieux importants et stratégiques, ces brigades seront munies d'un outillage moderne et complet; on profitera, toutefois, de l'outillage existant, en coordonnant ce qui existe, de façon à ce qu'il puisse rendre, dans l'avenir, les meilleurs services au profit de la salubrité publique.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

XII

ACTION SOCIALE

1. Travail réalisé

Sur le terrain social, la Mancomunitat de Catalunya a réalisé le travail suivant:

Concession d'un complément de pension aux ouvriers secourus par les Municipalités et ayant accompli leur soixante-quinzième année.

Fondation d'une assurance en faveur des enfants internés dans les Asiles.

Subvention des Bourses de Travail municipales.

2. Institution de Politique sociale

Cette Institution fut créée per le Conseil de la Mancomunitat qui lui donna ce double caractère d'être à la fois un bureau d'études du travail en Catalogne et particulièrement à

Barcelone, et un centre administratif où sont résolues les affaires de la Mancomunitat qui se rattachent au problème social.

L'Institution hérita des bibliographies et du matériel de l'ancien Musée Social. Elle est l'organe qui relie la Mancomunitat aux offices autonomes tels que la Bourse du Travail et l'Institut d'Orientation Professionnelle.

Depuis avril 1921, l'Institution publie régulièrement un *Bulletin du Travail* où sont enregistrés, avec la situation mensuelle du travail à Barcelna, et dans d'autres centres de Catalogne, la statistique de denrées de la ville, des commentaires sur la législation espagnole du Travail et des notes d'information générale du pays et de l'étranger.

L'Institution a commencé, en les publiant au fur et à mesure, des recherches et des statistiques spéciales; elle se propose d'étendre à toute la Catalogne la réseau de ses correspondants qui, mensuellement, recueillent des données sur la situation du marché ouvrier.

Suivant un vote de la Mancomunitat l'Institution est chargée de la création d'une Fondation Catalane de Mutualités qui, en recueillant et perfectionnant l'effort des Mutua-



lités d'assurances pratiques contre la maladie, puisse rendre possible un fonctionnement plus ferme de ce service et lui donner d'amplitude et d'efficacité. Pour cette tâche, l'Institution s'est assurée la collaboration de la Caisse de Retraites pour la Vieillesse et de la Caisse d'Eparque.

C'est à la Mancomunitat, représentant en cela les Députations, qu'échoit la nomination de représentants chargés, avec les autres personnalités désignées par la loi, de constituer le Conseil régional préposé à la conversion des capitaux provenant des versements obligatoires des retraites ouvrières.

3. Institut d'Orientation Professionnelle

Cette Institution fut créée par la Députation Provinciale de Barcelone sous le nom de Secrétariat d'Apprentissage, annexé au Musée Social. Lorsque l'on a dissous le Musée Social, cet organisme se réorganisa sous le nom d'Institut d'Orientation Professionnelle, la Municipalité de Barcelone se chargeant de la presque totalité de ses dépenses.

La mission de cet office consiste à guider la jeunesse scolaire à son entrée dans la vie active. À cette fin il se sert des recherches médico-anthropométriques et psycho-physiométriques faites par des laboratoires compétents. Depuis sa réorganisation, l'Institut a conseillé plus de quatre cents écoliers. Son œuvre d'expansion est représentée par son organe, les *Annales* de l'Institut, qui paraissent deux fois per an. L'Institut publie, en outre, des monographies destinées à faire connaître son œuvre ainsi que des problèmes ayant quelque rapport avec la tâche de l'Institut.

Cette institution a assisté et a collaboré, avec succès, à plusieurs Assemblées et Conférences internationales, où son œuvre a été répandue. En 1921, elle organisa à Barcelone la II.^e Conférence de Psychotechnique appliquée à l'orientation professionnelle.

XIII

CAISSE DE CRÉDIT COMMUNAL

Peu de mois après la constitution de la Mancomunitat de Catalunya, en cette même année de 1914, fut créée la Caisse de Crédit Communal. Cette Caisse, qui a un fonctionnement autonome, a pour rôle de procurer, aux Municipalités Catalanes, des prestations en argent pour des travaux d'utilité publique et de faciliter le crédit agricole, surtout au moyen des prêts aux Syndicats. Pour obtenir le capital de la Caisse on eut recours à un emprunt spécial de 10.000,000 de piécettes. La Caisse est dirigée par un Comité administratif, dont la majorité est formée par des personnes compétentes qui ne sont pas Députés provinciaux et par un Comité directeur, dont la majorité est formée par des Députés provinciaux. Les deux Comités sont présidés par le Président de la Mancomunitat. Le Comité administratif étu-

die et propose les opérations; le Comité directeur les accorde ou les refuse; il ne peut, toutefois, en accorder aucune, dans qu'elle ait été préalablement proposée par le Comité administratif.

Jusqu'à la fin 1921, la Caisse de Crédit Communal avait accordé des prêts à vingt-trois Municipalités catalanes et à neuf Syndicats agricoles, représentant la somme de 3.848,412 piécettes. Avec cet argent, d'importants travaux d'amélioration urbaine ont été réalisés et de nombreuses Caves coopératives ont été construites.

XIV

PUBLICATIONS

PUBLICATIONS ADMINISTRATIVES DU CONSEIL PERMANENT

CONSTITUTION DE LA MANCOMUNITAT

Piécettes

- Approvation du Statut* (année 1914). (Épuisé.)
Statut (année 1914)..... (Épuisé.)
*Pour l'Autonomie de Catalogne. — Documents
et décisions* (édition provisoire) (décembre
1918)..... (Épuisé.)
*Pour l'Autonomie de Catalogne. — Documents
et décisions. — Premier fascicule* (deuxième
édition) (janvier 1919).
*Livre contenant les décisions relatives au trans-
fert des services des Députations catalanes à la
Mancomunitat* (janvier 1920).... (Épuisé.)
Le même (édition castillane)..... 2
*Livre contenant les incidents postérieurs aux déci-
sions relatives au transfert des services des*

Plécettes

- Députations catalanes à la Mancomunauté*
(septembre 1920)..... (Épuisé.)
- Pour l'Autonomie de Catalogne. — Documents et*
décisions. — Deuxième fascicule (janvier
1921).
- Statut de l'Autonomie.*
- Statut de l'Autonomie* (édition castillane).
- Pétition en vue de l'Autonomie* (édition anglaise).
- Pétition en vue de l'Autonomie* (édition fran-
çaise).
- Message adressé à S. Ex. M. le Président du*
Conseil des Ministres, en vue de l'approbation
du Statut (25 novembre 1918).

PROJETS ET RAPPORTS
DE L'ASSEMBLÉE

- Projets présentés à la première réunion ordinaire*
de l'Assemblée (mai 1914)..... (Épuisé.)
- Projets présentés à la deuxième réunion ordinaire*
de l'Assemblée (novembre 1914).. (Épuisé.)
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée*
(novembre 1914)..... (Épuisé.)
- Projets présentés à la troisième réunion de l'As-*
semblée (mai 1915)..... (Épuisé.)
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée*
(mai 1915).

Piçettes

- Projets présentés à la quatrième réunion de l'Assemblée* (novembre 1915)..... (Épuisé.)
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée* (novembre 1915).
- Projets présentés à la cinquième réunion ordinaire de l'Assemblée* (mai 1916).
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée* (mai 1916).
- Projets présentés à la sixième réunion ordinaire de l'Assemblée* (novembre 1916).
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée* (novembre 1916).
- Projets présentés à la septième réunion ordinaire de l'Assemblée* (mai 1917).
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée* (mai 1917).
- Projets présentés à la huitième réunion de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (novembre 1917).
- Appendice aux projets du Conseil Permanent* (novembre 1917)..... (Épuisé.)
- Rapport du Conseil Permanent à l'Assemblée* (novembre 1917).
- Projets présentés à la neuvième réunion de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (mai de 1918).
- Rapport du Conseil à l'Assemblée* (mai 1918).
(Épuisé.)

- Projets présentés à la dixième réunion ordinaire de l'Assemblée* (décembre 1918.. (Épuisé.)
- Projets présentés à la dixième réunion ordinaire de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (janvier 1919)..... (Épuisé.)
- L'Œuvre réalisée (années 1914-1918)* (juin 1919). (Épuisé.)
- Projets présentés à la onzième réunion ordinaire de l'Assemblée* (août 1919)..... (Épuisé.)
- Projets présentés à la douzième réunion de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (janvier de 1920).
- Budget ordinaire pour l'année 1920-21* (janvier de 1920).
- L'Œuvre à faire. — L'Emprunt de 50 millions* (février 1920)..... 7
- Projets présentés à la treizième réunion ordinaire de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (septembre 1920)..... (Épuisé.)
- Projets présentés à la quatorzième réunion ordinaire de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent* (mars 1921)..... (Épuisé.)
- Liquidation du Budget de 1920-21* (année 1921).
- Projets présentés à la quinzième réunion ordinaire de l'Assemblée* (édition provisoire) (juillet de 1921).
- Projets présentés à la quinzième réunion ordinaire*

Piçettes

de l'Assemblée et décisions qui en résultèrent
(édition définitive) (septembre 1921).

Discours de M. le Président aux Députés de la
Mancomunitat de Catalunya à l'occasion de
sa prise de possession de la Présidence, le
12 septembre 1919..... (Épuisé.)

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL PERMANENT

Livre des délibérations (premier volume, 1913
à 1915) décembre 1915).....

7

Résumé des décisions des mois de novembre et
décembre 1917 et janvier 1918 (mars 1918).
(Épuisé.)

Résumé des décisions des mois de février, mars
et avril 1918 (mai 1918)..... (Épuisé.)

Résumé des décisions des mois de mai, juin et
juillet 1918 (août 1918)..... (Épuisé.)

Résumé des décisions des mois d'août, septembre
et octobre 1918 (novembre 1918)... (Épuisé.)

Résumé des décisions des mois de novembre et
décembre 1918 et janvier 1919 (février 1919).

Résumé des décisions des mois de février, mars
et avril 1919 (mai 1919).

Résumé des décisions des mois de mai, juin et
juillet 1919 (septembre 1919).

Résumé des décisions des mois d'août, septembre et octobre 1919 (janvier 1920).

Résumé des décisions des mois de novembre et décembre 1919 et janvier, février et mars 1920 (juin 1920).

Résumé des décisions des mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1920 (octobre 1920).

Chronique officielle de la Mancomunitat. Vingt numéros publiés. Publication mensuelle. Prix d'abonnement : 10 ptes. par an. Pour les Municipalités, 6 ptes. par an. Bureaux : Palais de la Généralité de Catalogne, Barcelone.

BUREAU D'ÉTUDES JURIDIQUES

Déclaration relative au Régime juridique de Catalogne (juin 1918).

Institutions de Droit catalan. — Paraphernaux (année 1921).

Méssage du Conseil Permanent pour la défense des droits de la langue catalane.

Id. id. (édition castillane).

Us et coutumes des paysans relatifs aux forêts et terrains boisés, avec les contrats y afférents (vol. I du «Costumari Català») 4

Coutumes relatives aux bornes, chemins et eaux en terres del abour (vol. II du «Costumari Català») 4

Piècettes

Pour avoir une idée d'ensemble des coutumes existantes dans les différentes contrées catalanes, les volumes du «*Costumari Català*» sont indispensables. Ils seront consultés avec profit, non seulement par les hommes de Droit, mais aussi par les propriétaires de terres, par les commerçants, les paysans, les experts et tous ceux qui ont à résoudre, et pour eux et pour autrui, les problèmes qui y sont traités.

- Paraphermax* 5
Étude de l'institution dans ses origines. — Droit catalan commun et spécial. — Droit canonique et romain. — Doctrine des commentaristes. — Jurisprudence. — Législation comparée. — Courants modernes, etc. justifiant un projet de réglementation générale.
- Le Droit catalan et sa codification* 2'50
Rapport sur la situation juridique actuelle de la Catalogne, où est étudié l'œuvre à entreprendre pour résoudre les différents problèmes posés.
- Textes de Droit catalan*..... 10
Privilèges et réglemens de Vallées Pyrénéennes : I. Val d'Aran. II. Val d'Aneu, Vallferrera et Vallée de Querol. III. Vallée d'Andorre.

INSTRUCTION PUBLIQUE

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DE CATALOGNE

Notices publiées:

Piécettes

1. *Pluies en Catalogne pendant l'été de 1921*, par Joaquim Febrer.
2. *Un pluviographe d'intensités*, par Ramon Jardí.
3. *Fréquence des directions du vent à Barcelone*, par Manuel Alvarez Castrillon.
4. *Pleuies en Catalogne pendant l'automne de 1921*, par Joaquim Febrer.
5. *Contribution à l'étude des courants atmosphériques moyens*, par R. Patxot i Joubert.
6. *Relation entre les halos et les pluies cycloniques en Catalogne*, par Gabriel Campo.
7. *Les dénominations des vents sur la côte du Levant catalan*, par le Dr. Josep Estalella.
8. *Pluies en Catalogne pendant l'hiver 1921-22*, par Joaquim Febrer.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE CATALOGNE

Piçettes

- Nomenclature des villes, villages et bourgs de Catalogne* (année 1918)..... (Épuisé.)
Carte Géographique de Catalogne au 1 / 100,000^e.
Feuille n.º 34. — Vilafranca del Penedès. 2

CONSEIL DE PÉDAGOGIE

«*Quaderns d'Estudi*» (*Cahiers d'Études*). Revue trimestrelle, gratuite pour les Professeurs des Écoles techniques et supérieures de la Mancomunitat. Sa publication fut commencée au mois d'octobre 1915.

Prix d'abonnement annuel : Catalogne, Valence et Baléares, 5 ptes.; dans le reste de l'Espagne, 7; étranger, 9. Le numéro, 1'50 ptes.

«*Bulleti dels Mestres*» (*Bulletin des Instituteurs*). Supplément pédagogique des «*Quaderns d'Estudi*». Périodique bi-mensuel publié par le Conseil de Pédagogie.

Gratuit pour les instituteurs de Catalogne et Baléares. Abonnement annuel, 5 ptes. Le numéro, 0'25.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Opuscules publiés

Piécettes

- Arithmétique*, premier (deuxième édition, 1922);
deuxième (deuxième édition, 1922); troi-
sième, quatrième, cinquième et sixième
opuscules, par J. Palau Vera.
(Presque épuisé.)
- Algèbre*, premier, deuxième et troisième opuscu-
les, par Antoni Robert.
- Logarithmes*, par Cèsar Molinas.
- Tables de logarithmes*, par Cèsar Molinas.
- Géométrie*, premier, deuxième, troisième et
quatrième opuscules, par Cèsar Molinas.
- Trigonométrie*, par Cèsar Molinas.
- Tables trigonométriques*, par Cèsar Molinas.
- Mécanique élémentaire* (premier, deuxième, troi-
sième et quatrième opuscules), par A. Gall.
- Mécaniques des fluides*, par Eduard Barrau.
- Electrostatique*, par J. Rafecas.
- Magnétisme et courant*, par Eduard Barrau.
- Résistance, travail et puissance*, par Eduard
Barrau.
- Courants induits*, par Eduard Barrau.
- Circuit magnétique*, par Eduard Barrau.

Piècettes

- Électrochimie*, par J. Mañas.
Piles, par Eduard Barrau.
Galvanomètres, par Eduard Barrau.
Courant alternatif (premier et second opuscules),
par Eduard Barrau.
Calcul et construction des dynamos (premier
opuscule), par Eduard Barrau.

Sous presse

- Propriétés des matériaux*, par S. Artigas.
Mesure du courant continu (deux opuscules),
par A. Margarit.
Appareils de mesure (deux opuscules), par
A. Margarit.
Calcul et construction des dynamos (deuxième et
troisième opuscules), par Eduard Barrau.
Moteurs à courant continu (deux opuscules),
par A. Margarit.
Réglage de la tension, par S. Serra.
Alternateurs, par J. M. Lasarte.
Moteurs à courant alternatif, par Antidi Layret.
Calcul des moteurs à courant alternatif, par An-
tidi Layret.
Transformateurs, rectificateurs et convertisseurs
(deux opuscules), par A. Margarit.
Stations souterraines, par Pagès.

- Réseaux souterrains*, par Pagès.
Batteries d'accumulateurs (deux opuscules), par Soler.
Géométrie descriptive, par M. de Miquel.
Dessin géométrique, par M. de Miquel.

En préparation

- Transport de l'énergie électrique.*
Accessoires des installations.
Réseaux aériens.
Essais commerciaux des dynamos.
Graphiques.
Eclairage par incandescence.
Arcs voltaïques.
Chauffage électrique.
Installations privées.
Centrales thermiques.
Centrales hydrauliques.
Téléphonie et Télégraphie.
Machines à vapeur.
Organisation des ateliers.

COMMISSION DES SCIENCES NATURELLES

Piécettes

- Annuaire* (1916, 1917 et 1918).
Mémoires annuels (1919-20 et 1920-21).
Instructions pour la préparation et l'envoi de mammifères, par J. B. d'Aguilar-Amat.
Instructions pour la préparation et la conservation d'oiseaux, par I. de Sagarra.
Instructions pour les chasseurs de reptiles et batraciens, par Joaquim Maluquer.
Instructions pour les chasseurs d'insectes, par I. de Sagarra.
Instruction pour la pêche de mollusques terrestres d'eau douce, par Artur Bofill.
Considérations sur les moyens et buts des recherches zoogéographiques (édition castillane), par Fr. Haas.
Instructions pour la pêche, la préparation et la conservation d'animaux marins, par Josep Maluquer.
Instructions pour la cueillette, la préparation et la conservation des plantes, par P. Font Quer.
Instructions pour les collectionneurs de pierres et les amateurs de géologie et de pétrographie (édition castillane), par M. San Miguel.

Piécettes

- Les serpents en Catalogne et Les tortues en Catalogne*, par Joaquim Maluquer.
- Faune malacologique des Pyrénées catalanes: Vallée de la Noguera-Ribagorçana, Vallée de la Noguera-Pallaresa, Vallée de la Segre et Andorre, Bassin du Llobregat, Vallées du Ter, du Fluvià et de la Muga* (avec la collaboration d'Aguilar-Amat), et *Val d'Aran*, par A. Bofill et Fr. Haas.
- Notes sur les osmilides* (Ins. Neur.) (édition castillane), par L. Navàs.
- Contribution à l'étude de la faune lépidoptérologique d'Aragon*, par Alfred Weiss.
- Introduction à la flore des micromycètes de Catalogne* (édition castillane), par R. González Fragoso.
- Contribution à l'étude de la flore catalane occidentale*, par Pius Font Quer.
- Catalogue des grandes roches, de la collection du Parc de Barcelone* (édition castillane), par M. San Miguel.
- Mammifères du gisement salutrien de Sant Julià de Ramis* (édition castillane), par A. Cabrera.
- Contribution à l'étude des terrains triasiques de la province de Tarragone*, par S. Vilaseca.
- Carte topographique et géologique de la province de Barcelone*. — Echelle 1 : 40,000. Géologie,

Piçcetes

par le chanoine doyen Dr. Jaume Almera; Topographie, par Eduard Brossa.	
Feuille I. — <i>Alentours de Barcelone</i> , 1900 (deuxième édition).....	10
Feuille II. — <i>Bassin de la Noya à la Mer</i> , 1897.....	10
Feuille III. — <i>Rivière Foix et La Lla- cuna</i> , 1900.....	6
Feuille IV. — <i>Fleuve Tordera</i> , 1914....	6
Feuille V. — <i>Montseny, Vallès et Lito- val</i> , 1914.....	10

PUBLICATIONS «MINERVA»

Première série

COLLECTION POPULAIRE DES CONNAISSANCES INDIS-
PENSABLES, DIRIGÉE PAR LE CONSEIL DE PÉDA-
GOGIE.

1. *Océanographie*, par J. Maluquer (deuxième
édition)..... 0'35
2. *Résumé de la Géographie de l'Europe*, par
Joan Palau Vera..... (Épuisé.)
3. *Notions de Lithurgie chrétienne*, par l'abbé
J. Tarré..... (Épuisé.)

Piécettes

- | | |
|---|------|
| 4. <i>Résumé d'Astronomie</i> , par E. Fontseré.
(Épuisé.) | |
| 5. <i>Le Radium</i> , par Esteve Terrades. (Épuisé.) | |
| 6. <i>La Névrose et les névropathes</i> , par J. Alzina
i Melis,..... (Épuisé.) | |
| 7. <i>Une visite au Musée de Barcelone</i> , per Joa-
quim Folch i Torres..... (Épuisé.) | |
| 8. <i>Notions de Littérature latine</i> , par Carles
Riba..... | 0'35 |
| 9. <i>Résumé de la Géographie de l'Amérique</i> , par
J. Palau Vera..... | 0'35 |
| 10. <i>Les jeux de balle</i> , par J. Elias Juncosa.... | 0'35 |
| 11. <i>Résumé d'Archéologie chrétienne</i> , par l'abbé
Josep Gudiol..... | 0'35 |
| 12. <i>L'Âge de la Pierre</i> , par P. Bosch Gimpera.
(Épuisé.) | |
| 13. <i>La Métaphysique</i> , par F. Xavier Llorens. | 0'35 |
| 14. <i>Notions sur l'art du costume</i> , par Lluís La-
barta..... | 0'35 |
| 15. <i>Droit municipal en vigueur</i> , par I. Lloret. | 0'35 |
| 16. <i>Hygiène de l'Alimentation</i> , par J. Tarruella.
(Épuisé.) | |
| 17. <i>Phrases célèbres</i> , par Lluís Segalà i Esta-
llega..... (Épuisé.) | |
| 18. <i>Linguistique</i> , par L. Nicolau d'Olwer.... | 0'35 |
| 19. <i>Floriculture et arboriculture</i> , par Georges
T. Grignan. Traduction catalane de Vicens
Nubiola..... | 0'35 |

Piécettes

20. <i>Comment une Bibliothèque doit-êre ordonnée et cataloguée</i> , par Jordi Rubió. (Épuisé.)	
21. <i>La Politique contemporaine (1848-1900)</i> , par Manuel Reventós.....	0'35
22. <i>Du costume et de son entretien</i> , par Rosa Sensat.....	0'35
23. <i>Ecrivains étrangers contemporanis</i> , par Josep M. López-Picó.....	0'35
24. <i>Histoire de la Nation Catalane</i> , par Enric Prat de la Riba..... (Épuisé.)	
25. <i>Les Continents coloniaux</i> , par J. Palau Vera.	0'35
26. <i>Résumé de Botanique</i> , par l'abbé Joaquim M. ^a de Barnola.....	0'35
27. <i>L'Infection</i> , par le Dr. Pi i Suñer.....	0'50
28. <i>Comment on confectionne un film</i> , par J. Mas-só Ventós.....	0'50
29. <i>Sports maritimes</i> , par Josep Elias (Corre-disses).....	0'50
30. <i>Comment on fait un journal</i> , par J. Morató i Grau.....	0'50
31. <i>L'assistance aux malades</i> , par B. Pijoan Soteras.....	0'50
32. <i>Résumé de Météorologie</i> , par E. Fontseré..	0'50
33. <i>L'Architecture romane en Catalogne</i> , par J. Puig i Cadafalch.....	0'50
34. <i>L'Histoire Universelle</i> , par Ferran Solde-vila.....	0'50
35. <i>Puériculture</i> , par J. Roig i Raventós.....	0'60

	<u>Piécettes</u>
36. <i>Étude des énigmes</i> , par Valeri Serra Boldú.	0'75
37. <i>Manipulations photographiques</i> , par Rafael Garriga Roca.....	0'75

Deuxième série

COLLECTION DE LITTÉRATURES MODERNES

1. <i>L'Éducation de Gargantua et le Jeunesse de Pantagruel</i> , par François Rabelais. (Traduction catalane de Lluís Deztany).....	0'50
2. <i>Nouvelles de nulle part</i> , par William Morris. (Traduction catalane de Joan Estelrich.) (Épuisé.)	
3. <i>Les frères et sœurs</i> , par Goethe. (Traduction des élèves de l'École Supérieure de Bibliothécaires.).....	0'50
4. <i>Pensées</i> , de J. Joubert. (Traduction de Pere Benavent.).....	0'50
5. <i>Poésies</i> , d'Auzies March. (Choix de J. E.)..	0'50
6. <i>Le Songe</i> , de Bernat Metge. (Abrégé par L. Nicolau d'Olwer.).....	0'50
7. <i>La Conquête de Majorque</i> , abrégé par L. Nicolau d'Olwer.....	0'50
8. <i>Fragments de la «Vita» de Benvenuto Cellini</i> . (Traduction et choix de Carles Ribà.).....	0'50

AUTRES PUBLICATIONS

	<u>Piécettes</u>
1. <i>Classification Décimale de Bruxelles</i> , adaptation destinée aux Bibliothèques Populaires de la Mancomunitat de Catalunya.....	10
2. <i>Guillaume Tell</i> , de Frédéric Schiller. (Traduction catalane des élèves de l'École Supérieure de Bibliothécaires).....	2
3. <i>Positivisme et Idéalisme dans la Science du Langage</i> , recherches linguistico-philosophiques de Karl Vossler, prof. à l'Université de Munich. (Trad. de Manuel de Montoliu, prof. à l'École S. de Bibliothécaires.).....	1'50
4. <i>La Philosophie d'Henri Poincaré</i> , par L. Brunschvicg. (Traduction catalane.).....	1
5. <i>Le Sentiment du rationnel</i> , par William James. (Traduction de J. Farran i Mayoral.)	1
6. <i>Batracomiomachie, ou Combat entre des Grenouilles et des Rats</i> , poème attribué à Homère. (Traduction de l'abbé Ramon Tar-rats, S. J.).....	0'75
7. <i>Défense de Socrate</i> , par Platon. (Traduction de J. Farran i Mayoral.).....	1
8. <i>A Démonique</i> , par Isocrate. (Traduction des élèves de l'École Supérieure de Bibliothé-caires.).....	0'75

	<u>Piécettes</u>
9. <i>Les Buccoliques</i> , de Virgile, traduites du latin en vers catalans par l'abbé Llorenç Riber .	2
10. <i>Essai sur l'art de naviguer sous l'eau</i> , par Narcís Monturiol. (Traduction en catalan du texte castillan, par Carles Rahola.)	4

INSTITUT D'ÉTUDES CATALANES

SECTION HISTORICO-ARCHÉOLOGIQUE

Annaires de l'Institut d'Études Catalanes.

Annaires MCMVII-MCMXIX. 5 vols. Le vol. 30

» MCMXXI-MCMXXII Sous presse.

Les Peintures Murales Catalanes.

Fasc. I. — Pedret (Épuisé.)

» II. — Sant Martí de Fenollar et
Sant Miquel de la Seu 10

Fasc. III. — Tahull et Bohí, Santa Maria
d'Aneu et Sant Pere del Burgal 10

Fasc. IV. — Ginestarre de Cardós, Esterri
de Cardós, Santa Eulàlia d'Estahon, Santa
Maria de Mur et Sant Pere d'Ager 10

Fasc. V. — Sant Sadurní d'Osormort, El
Brull et Sant Martí Sescorts.

(En préparation.)

Les Monnaies Catalanes, par Joaquim Botet i
Sisó.

	Piécettes
Vol. I..... (Épuisé.)	
» II.....	12
» III et dernier.....	20
<i>Documents pour servir à l'Histoire de la Culture Catalane au Moyen Âge</i> , publiés par A. Rubió i Lluch.	
Vol. I, contenant plus de 500 documents. (Épuisé.)	
» II et dernier.....	25
<i>L'Architecture romane en Catalogne</i> , par J. Puig i Cadafalch, A. de Falguera et J. Goday.	
Vol. I. — Précédents : L'Architecture romaine; l'Architecture chrétienne pré-romane..... (Épuisé.)	
Vol. II. — Du IX ^e siècle à la fin du XI ^e .	25
Vol. III et dernier. — Les XII ^e et XIII ^e siècles.....	35
<i>Les Œuvres d'Auzias March</i> . Édition critique d'après tous les manuscrits et toutes les éditions, par Amadeu Pagès.	
Vol. I. — Introduction. Poésies I-LXXIV.	12
» II et dernier.—Poésies LXXV-CXXVIII.	
Glossaire.....	12
Édition de 40 exemplaires en papier de fil	50
<i>Itinéraire de Jacques I «Le Conquérant»</i> , par Joaquim Miret i Sans.....	
	20

ÉTUDES DE BIBLIOGRAPHIE LULLIENNE

Piécettes

- I. — *L'édition de Mayence de Raymond Lull*,
par le Dr. A. Gottron..... 5
- II. — *Bibliographie des Impressions lulliennes*,
par Elies Rogent et E. Duran. (Sous presse.)

FONDATION «CONCEPCIÓ RABELL,
VIDUA ROMAGUERA»

- Gesta comitum Barcinonesium*. Textes latin et
catalan, par L. Barrau-Dihigo et J. Massó
Torrents..... (Sous presse.)
- Journal du chapelain d'Alphonse V*, publié et
annoté par J. Sanchis Sivera et F. Martorell
Trabal..... (Sous presse.)

SECTION PHILOLOGIQUE

- Hymnes Homériques*. Traduction en vers de
Joan Maragall et texte grec avec la tra-
duction littérale, par P. Bosch Gimpera.
(Épuisé.)

Piécottes

<i>Le Genèse.</i> Traduction de l'hébreu, suivant les textes originaux, avec notes, par l'abbé Frederic Clascar.....	5
Édition en papier de fil.....	20
<i>Musée : Héro et Léandre.</i> Texte grec, avec traduction littérale en prose, par L. Segalà, et en hexamètres, par Ambrosi Carrion, suivies d'un appendice avec les traductions inédites, en vers, de P. Bertran i Bros et J. M. Pelleric i Pagès.....	2
Édition en papier de fil.....	5
<i>Mireille.</i> Poème provençal de Frédéric Mistral. Traduction catalane de Maria-Antònia Salvà. (Épuisé.)	
Édition en papier de fil.....	15
<i>Le cantique des cantiques.</i> Version d'après les textes originaux et notes, par l'abbé Frederic Clascar.....	3
Édition en papier de fil.....	10
<i>Règles ortographiques</i> (Épuisé.)	
<i>Les IV livres de Géorgiques</i> , de Publius Virgilio Maron, traduction en vers de l'abbé Llorenç Riber.....	6
<i>L'Exode.</i> Version de l'hébreu, par l'abbé Frederic Clascar..... (Sous presse.)	
<i>Tacite : La Germanie.</i> Traduction de C. Riba Bracons..... (Sous presse.)	

Bulletin de Dialectologie catalane.

Vol. I (avril-décembre 1913).....	3
» II (janvier-juin 1914).....	1'50
» II (juillet-décembre 1914).....	2
» III (janvier-juin 1915).....	2'50
» III (juillet-décembre 1915).....	2'50
» IV (janvier-juin 1916).....	3
» IV (juillet-décembre 1916).....	3
» V (janvier-décembre 1917).....	3
» VI (janvier-juin 1918).....	2'50
» VI (juillet-décembre 1918).....	2'50
» VII (janvier-décembre 1919).....	5
» VIII (janvier-décembre 1920).....	5
» IX (janvier-décembre 1921).....	5

BIBLIOTHÈQUE PHILOLOGIQUE

I. — <i>Documents en langue vulgaire pour l'étude de la langue (XI^e, XII^e et XIII^e siècles), par l'abbé Pere Pujol</i>	2
II. — <i>Le dialecte d'Alacant. — Contribution à l'étude du Valencien, par le Dr. Pere Barnils Giol</i>	4
III. — <i>Dictionnaire Aguiló. Fasc. I à X. Le fasc.</i>	4
IV. — <i>La frontière catalano-aragonaise, I, par Antoni Griera</i>	5
V. — <i>Textes catalans avec leur transcription</i>	

Piécettes

<i>phonétique</i> ((édition française), précédés d'un aperçu sur les sons du catalan, par J. Artega Pereira, classés et publiés par P. Barnils	4
VI. — <i>Études romanes</i> (Langue et Littérature), vol. 1	8
VII. — <i>Vocabulaire catalan-allemand</i> , de l'an 1502, fac-simile d'après le seul exemplaire connu, accompagné de la transcription, d'une étude préliminaire et de tables alphabétiques, par P. Barnils	12
VIII. — <i>Dictionnaire de Rimes</i> , de Jaume March, édité par A. Griera	10
IX. — <i>Études romanes</i> (Langue et Littérature), vol. 2	12
X. — <i>La version catalane d'Inchiesta del San Graal</i> , conformément au manuscrit de l'Ambrosiana de Milano I. 79 sup., publiée par Vincenzo Crescini et Venancio Todesco . . .	10
XI. — <i>Dictionnaire orthographique</i> (catalan), précédé d'un exposé de l'orthographe d'après le système adopté par l'Institut des Études Catalanes, redigé sous la direction de Pompeu Fabra	5
XII. — <i>Grammaire catalane</i> , par Pompeu Fabra (troisième édition)	3'50
XIII. — <i>Bibliographie élémentaire de l'ancien provençal</i> , par J. Anglade (en français). — <i>L'article majorquin et l'article roman dérivé</i>	

<i>de ipse</i> , par P. Rokseth (en français). — <i>Les voyelles toniques du Roussillonnais</i> , par P. Barnils. — <i>Le langage comme fait esthé- tique et comme fait logique</i> , par M. de Mon- toliu.....	10
XIV. — <i>Recueil de lettres de Milà i Fontanals</i> . Correspondance recueillie et annotée par L. Nicolau d'Olwer. Tom. I.....	10

LABORATOIRE DE PHONÉTIQUE

<i>Études phonétiques</i> , I.....	20
------------------------------------	----

ÉDITIONS PÉDAGOGIQUES

<i>Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romano- rum cum ibericis versionibus</i> , curante L. Se- galà, phil. prof. Vol. I. — <i>Cornelii Nepotis. Praefatio et Miltiadis Themistoclisque Vitae</i> (F. Crusat; A. M. ^a Alves, S. J.; F. de Mello, S. J.; M. de Montoliu; C. Riba Bracons, interpretibus..	I
En dépôt: <i>Premier Congrès International de la Langue Catalane</i> . Barcelone, 1908.....	4

SECTION DES SCIENCES

Piécettes

Archives

An I, fascicules I, II et III. Le fasc.	4
» II » I, II et III. »	4
» III » I, II et III. »	4
» IV » I à IX. »	2
» V » I à VI. »	2
» VI » I et II à V »	3
<i>Travaux de la Société de Biologie</i> , publiés sous la direction d'A. Pi Suñer.	
Vols. I à VII. Le vol.	10
Vol. VIII. (Sous presse.)	
<i>Travaux des Services techniques du paludisme</i> (1915-16)	5
<i>Flore de Catalogne</i> , par J. Cadevall et A. Sallent	
Vol. I, fascicules I à V. Le fasc.	5
» II » I à V. »	5
» III » I à III. »	5
<i>Faune de Catalogne</i> , dirigée par Josep M. ^a Bofill i Pichot.	
<i>Malachologie</i> , par M. Chia.	
Fascicules I et II. Le fasc.	5
Fascicule III.	1
<i>Entomologie. Diptères</i> . Fasc. I, par J. Arias.	5
<i>Coléoptères</i> , G. Carabus. Fasc. I, par A. Codina.	7

<i>Neuroptères.</i> — Monographie générale de Catalogne, par l'abbé Longí Navàs, S. J. (Sous presse.)	
<i>Monographie mondiale de l'ordre des Raphidioptères</i> (Ins.), par l'abbé Longí Navàs, S. J.	4
<i>Travaux de l'Institution Catalane d'Histoire Naturelle.</i>	
Vol. I à IV. Le vol.....	10
<i>Travaux de la Station Aérologique de Barcelone,</i> par E. Fontseré.	
Vols. I à III. Le vol.....	4
<i>Collection de Cours de Physique et Mathématique,</i> dirigée par E. Terradas.	
Vol. I. — Les éléments discrets de la matière de la radiation. — Conférences par E. Terradas, recueillies par J. Pòlit.....	3
Vol. II. — Théorie de la représentation conforme. — Conférences par J. Rey Pastor, rédigées par E. Terradas.....	3
Vol. III. — Poincaré et la théorie des équations différentielles. — Conférences par J. Hadamard, recueillies par E. Terradas et B. Bassegoda.....	3
Vol. IV. — Propriétés des gaz ultrararéfiés, par J. Palacios.....	3
Vol. V. — Questions de Mécanique classique et relativiste. — Conférences par Levi Civita..... (Sous presse.)	

Piécettes

<i>Bibliothèque Philosophique</i> , dirigée par Eugeni d'Ors.	
Vol. I. — Vives en Angleterre, par Foster Watson.....	10
Vol. II. — La Nature et l'Histoire, par P. Dorado Montero.....	6

BIBLIOTHÈQUE DE CATALOGNE

<i>Bulletin de la Bibliothèque de Catalogne.</i>	
An I, 1914, n.º 1 (janvier-avril).....	1'50
n.º 2 (mai-août).....	3
n.º 3 (septembre-décembre).....	1'50
» II, 1915, n.º 4 (janvier-août).....	4
n.º 5 (septembre-décembre).....	2
» III, 1916, n.º 6 (janvier-décembre)...	5
» IV, 1917, n.º 7 (janvier-décembre)...	10
» V-VI, 1918, 1919, n.º 8.....	20
<i>Catalogue de la Collection Cervantine Bonsoms</i> , par Joan Givanel Mas.	
Vol. I (ans 1590-1800).....	20
Édition de 40 exemplaires numérotés, en papier de fil.....	40
Vol. II (ans 1801-1879).....	30
Édition de 40 exemplaires numérotés, en papier de fil.....	50
Vol. III..... (Sous presse.)	

<i>Publications du Département de Musique de la Bibliothèque de Catalogne.</i>	
Vol. I. — Les Madrigaux et la Messe des Morts, de Brudieu, par le maître Felip Pedrell et l'abbé Higini Anglès	20
Vol. II. — Catalogue des manuscrits de musique de la Collection Pedrell, par l'abbé Higini Anglès	(Épuisé.)
<i>Bulletin d'acquisitions.</i> An 1918.....	(Épuisé.)
Ans 1919 et 1920. Chaque année.....	0'50
En dépôt:	
<i>Catalogue de la Bibliothèque musicale de la Députation de Barcelone</i> , par Felip Pedrell (2 vols.)	65

FONDATION «CONCEPCIÓ RABELL CIBILS,
VIDUA ROMAGUERA»

Pensées catholiques du divin poète Dante le Florentin, par Jaume Ferrer de Blanes. Reimpression fac-similé de l'édition originale (Barcelone, 1545).

MÉMOIRES ET DOCUMENTS
RELATIFS AUX TRAVAUX ACCOMPLIS PAR
L'INSTITUT D'ÉTUDES CATALANES

SECTION HISTORICO-ARCHÉOLOGIQUE

Piçettes

1. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à S. Exc. M. le Maire de Barcelone et proposant la fondation d'une Bibliothèque Catalane. Lu au Consistoire du 13 novembre 1907. Barcelone, 1907..... 0'25
2. Rapport et décision de l'Institut d'Études Catalanes proposant à la Députation de Barcelone l'achat de la Bibliothèque Aguiló. — Barcelone, 1907..... (Épuisé.)
3. Mémoire présenté à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone par l'Institut d'Études Catalanes, leur rendant compte des travaux accomplis depuis la fondation de l'Institut jusqu'au 31 décembre 1908. — Barcelone, 1908.
(Épuisé.)
4. Rapport remis par l'Institut d'Études Catalanes à S. Exc. M. le Président de la Députation de Barcelone sur l'état de certaines archives de Catalogne et la nécessité d'améliorer leurs installations. — Barcelone, 1908. 0'25

Pièces

5. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone leur rendant compte des travaux accomplis pendant l'année 1909. — Barcelone, 1909.
(Épuisé.)
6. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone leur rendant compte des travaux accomplis pendant l'année 1910. — Barcelone, 1910. 0'25
7. Exposition d'un projet de publication des Chroniques Catalanes. — Barcelone, 1912.. 0'25
8. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone sur le célébration du VI^e Centenaire de la mort de Raymond Lull. — Barcelone, 1914. 0'25
9. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à la Députation de Barcelone sur la conservation et le classement d'archives et bibliothèques ayant un intérêt historique. — Barcelone, 1914..... 0'25
10. Mémoires présentés par l'Institut d'Études Catalanes à la Députation de Barcelone sur l'exploration de stations préhistoriques et la conservation et le classement de monuments. 0'25
11. Mémoire présenté par l'Institut d'Études

Piécettes

- Catalanes à S. Exc. M. le Président de la Députation de Barcelone lui rendant compte des travaux accomplis pendant l'année 1914 pour la conservation et le classement d'archives et bibliothèques ayant un intérêt historique. — Barcelone, 1915. (Épuisé.)
12. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone leur rendant compte des travaux accomplis pendant l'année 1913. — Barcelone, 1916.... 0'25
13. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à leurs Excs. MM. le Président de la Députation et le Maire de Barcelone leur rendant compte des travaux accomplis pendant l'année 1914. — Barcelone, 1916.... 0'25

SECTION PHILOLOGIQUE

1. Rapport des travaux réalisés par les Bureaux lexicographiques pendant les années 1913 et 1914..... 0'25
2. Rapport des travaux réalisés par les Bureaux lexicographiques pendant les années 1915 et 1916..... 0'25
3. Mémoire sur la préparation du Dictionnaire de Toponomie et Onomastique catalanes,

Piécettes

présenté par l'Institut d'Études Catalanes
à S. Exc. M. le Président de la Mancomunitat de Catalunya..... 0'25

LABORATOIRE DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

1. Mémoire présenté par l'Institut d'Études Catalanes à S. Exc. M. le Président de la Députation de Barcelone sur la création d'un Laboratoire de Phonétique Expérimentale. — Barcelone, 1914..... 0'25
2. Travaux réalisés pendant l'année 1917.... 0'50

ACTION SOCIALE

DÉPARTEMENT DE POLITIQUE SOCIALE

Bulletin du Travail. Publication mensuelle, que l'on distribue gratuitement aux institutions patronales et ouvrières. Elle sert, en outre, à être échangée avec de nombreuses publications similaires de l'étranger.

INSTITUT D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Piécettes

Annales de l'Institut d'Orientation Professionnelle. Publication semestrielle. Deux volumes de plus de cent pages, au prix de 5 piécettes le volume. On les trouve chez tous les libraires catalans.

Volumes de divulgation. On a publié les deux volumes suivants (le premier, en 1921, le second en 1922):

L'École primaire et l'orientation professionnelle, par J. Ruiz Castella.

L'organisation scientifique de l'Industrie, par J. M.^a Tallada.

Deuxième Conférence de Psychotechnie appliquée à l'orientation professionnelle et à l'organisation scientifique du travail. (Rélevé des séances, texte des communications et votes.) ... 20

AGRICULTURE ET FORÊTS

DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE

Feuilles de vulgarisation (gratuites) :

Piécettes

Lutte contre la chenille noire de la luzerne (Colaspidea atrum).

Instructions pour l'emploi des polysulphures permettant d'économiser le soufre.... (Épuisé.)

L'ensemencement du blé.

Comment peut-on économiser le soufre.

La vigne et le vin. Extrait-résumé des conférences données par Josep M.^a Valls et Jaume Raventós..... (Épuisé.)

La culture des terrains secs dans le Midi de la France, par Josep M.^a Valls..... (Épuisé.)

Le Livre des Paysans :

L'Urgell, centre d'élevage, par M. Rossell i Vilà. 0'25

Economisons le soufre, par Josep M.^a Valls.... 0'25

Résumé des leçons des cours spéciaux et de vulgarisation :

Importance de l'élevage (1), Anatomie et physiologie du bétail, Alimentation du bétail, Im-

Piécettes

portance de l'élevage (II), La production du lait. Importance de l'élevage (III) et Les maladies principales du bétail, par M. Rossell i Vilà..... (Collection épuisée.)
Conclusions provisoires de la Conférence de l'Agriculture Catalane..... (Épuisé.)
Questionnaire d'Action sociale agraire. (Épuisé.)

Résumés de conférences (gratuits):

1. *Culture, engrais, orientations.*
2. *Pommes de terre et blé : fertilisation.*
3. *Prairies naturelles.*
4. *Le lait.*
5. *Hygiène, maladies infectieuses et alimentation des vaches laitières.*
6. *Sélection, conservation et préparation des céréales de semence.*
7. *Taille de l'olivier. (Épuisé.)*
8. *Culture de la vigne. (Épuisé.)*
9. *Cinq leçons d'Œnologie, par Jaume Raventós.*
10. *Maladies de la vigne. (Épuisé.)*
11. *L'alimentation de l'homme. (Épuisé.)*
12. *La lutte contre la mouche de l'olive. (Épuisé.)*
13. *Le noir de l'olivier. (Épuisé.)*
14. *Le puceron de l'amandier et du pêcher. (Épuisé.)*

15. *La taille de l'amandier.* (Épuisé.)
16. *Les résultats obtenus dans la lutte contre la mouche de l'olive.* (Épuisé.)

Publications de l'Institut de
Mécanique appliquée Agricole:

Règlement du Concours de tracteurs de Lleyda
(Épuisé.)

Résultats du Concours de tracteurs de Lleyda.
(Épuisé.)

*Questionnaire sur l'usage des machines agricoles
en Catalogne.*

Archives de l'École Supé-
rieure d'Agriculture (gratuites):

Fasc. I. — *Contribution à l'ostéologie comparée
du cheval et de l'âne. Zootechnie de la race
catalane des ânes,* par M. Rossell i Vilà.
(Épuisé.)

(Des extraits de cette brochure ont été
imprimés en portugais, castillan, fran-
çais, anglais, allemand et italien.)

Fasc. II. — *Le «diabló» du noisetier,* par Jaume
Nonell i Comas.

Fasc. III. — *Description des variétés du noisetier
les plus importantes cultivées en Catalogne,*
par Alessandro Trotter et August Matons.

Piécettes

<i>Le problème des viandes</i> , par M. Rossell i Vilà.	3
<i>Comment doit-on recueillir les spécimens d'animaux</i> (Gratuit.)	

Publications de vulgarisation des Services techniques d'Agriculture:

1. <i>Résumé de conférences de Viticulture</i> , par Erasme M. d'Ymbert.....	0'35
2. <i>Comment taille-t-on l'olivier</i> , par August Matons.....	0'25
3. <i>Les chenilles fileuses</i> , par August Matons..	0'15
4. <i>Le ver des pommes</i> , par August Matons....	0'15
5. <i>La plantation des arbres</i> , par August Matons.	0'30
6. <i>Le choléra de la volaille</i> , par G. Danés.....	0'30
7. <i>Un facteur primordial dans l'engrais de l'amandier</i> , par Joan Salom.....	0'25
8. <i>L'alimentation humaine</i> , par Jaume Raventós.....	0'50
9. <i>Le «diabló» du noisetier</i> , par J. Aguiló.....	0'25
10. <i>Engraissement des cochons</i> , par M. Rossell i Vilà.....	0'15
11. <i>Lutte contre la mouche de l'olive</i> , par August Matons.....	0'30
12. <i>La Psychologie de nos campagnards</i>	0'35
13. <i>Travaux champêtres et engrais en général.</i>	

(Sous presse.)

14. *Le pincement et le puceron de l'amandier et du pêcher*, par Joan Salom. (Sous presse.)

Archives des Services techniques d'Agriculture:

- Fasc. I. — *Contribution à l'étude de la taille de l'olivier*, par August Matons. (Sous presse.)

Textes d'enseignement par correspondance:

(Cette méthode d'enseignement sera établie l'automne prochain. On mettra alors en vente les textes suivants dont quelques uns sont imprimés : les autres sont sous presse.)

Fabrication d'huiles, par August Matons.

Industries du lait, par Josep M.^a Soler i Coll.

L'art de faire du bon vin, par Jaume Raventós.

Reproduction et hérédité chez le bétail, par

M. Rossell i Vilà.

Analyses de vins, par Jaume Raventós.

Vignes, par Joan Angel i Genís.

Engrais, par Joan Angel i Genís.

L'olivier, par August Matons.

Culture intensive, par Vicens Nubiola.

L'amandier, par Joan Salom.

Analyse d'engrais, par Francesc Novellas.

Machines agricoles, par Carles Pi Suñer.

Piécettes

- Fabrication de conserves*, par R. Sala Roqueta.
La vache laitière, par M. Rossell i Vilà.
Organisation et administration des Syndicats agricoles, par Josep M.^a Rendé.

SERVICE FORESTIER

- Essai sur le reboisement*, par M. Raventós
(août 1920)..... 3
Travaux de reboisement : Plantations, par
S. Vandrell.
Catalogue provisoire pour l'acquisition de semences et plantes forestières.
Le Pin maritime (Pinus pinaster Sol).
Tailles forestières.
I. — *Pin insignis.*
II. — *Utilité des eucalyptus*, par S. Vandrell.

ROUTES, CHEMINS ET PONTS

- Plan général des voies de communication* (septembre 1920)..... (Épuisé.)
Carte des routes et chemins de la Catalogne, dressée par la Direction des Travaux publics de la Mancomunitat de Catalunya ... 5

CAISSE DE CRÉDIT COMMUNAL

Caisse de Crédit Communal : Réglementation provisoire des conditions nécessaires pour la concession de prestations aux Communes et Syndicats agricoles de Catalogne et des conditions essentielles exigées dans leurs demandes (juin 1920).

Statuts de la Caisse de Crédit Communal, approuvés par l'Ordonnance Royale du 20 septembre 1914 et modifiés par celle du 15 février 1918 (mai 1920).

L'œuvre de la Caisse de Crédit Communal (mars 1922).

INDEX

	<u>Pages</u>
I. Création de la Mancomunitat.....	7
II. Le Palais de la Généralité.....	9
III. Constitution et fonctionnement de la Mancomunitat.....	17
1. L'Assemblée.....	17
2. Le Conseil Permanent.....	18
3. Spécialisation des Conseillers.....	19
4. Rétribution.....	20
5. Bureaux.....	21
6. Personnel.....	22
IV. Les Ressources économiques.....	23
1. Le Budget.....	23
2. Les dépenses et les ressources de l'exercice actuel.....	24
3. Emprunts.....	26
4. Liquidation du Budget.....	26
5. Les taxes.....	29
V. Routes, chemins et ponts.....	31
1. Les travaux.....	31
2. Service d'entretien.....	35
3. Utillage d'entretien.....	36

	<u>Pages</u>
VI. Chemins de fer secondaires.....	39
1. Les premières lignes projetées.....	39
2. Conditions économiques.....	40
VII. Téléphones.....	43
1. Le développement des lignes de la Mancomunitat.....	43
2. Augmentation du nombre des abonnés..	44
3. Les tarifs et le service.....	45
4. Les recettes obtenues.....	46
VIII. Culture et Instruction.....	47
1. Services scientifiques et administratifs... 47	47
Conseil de Pédagogie, p. 47; Institut d'Études Juridiques, p. 49; Service des Monuments, Historiques, p. 49; Carte Géographique de la Catalogne, p. 50; Carte Géologique de la Catalogne, p. 51; Service Météorologique, p. 51.	
2. Bibliothèques et Archives.....	51
Bibliothèque de Catalogne, p. 51; Bibliothèques Populaires, p. 58; Bibliothèque du Conseil de Pédagogie, p. 59; Archives de la Mancomunitat, p. 60.	
3. Musées.....	61
Commission des Musées, p. 61; Commission des Sciences Naturelles, p. 62.	
4. Institution de culture supérieure.....	62
Institut d'Études Catalanes, p. 62.	
5. Enseignement.....	66
a) <i>Enseignement supérieur</i> : Cours monographiques de Hautes Études et d'Échange, de profes-	

	<u>Pages</u>
seurs, p. 66; Institut de Physiologie, p. 66; Laboratoire de Psychologie Expérimentale, p. 68.	
b) <i>Enseignement normal</i> : Études Normales, p. 69; École d'Été, p. 70.	
c) <i>Enseignement primaire</i> : Édifices scolaires, p. 70.	
d) <i>Enseignement professionnel</i> : École d'Infirmières Auxiliaires de Médecine, p. 72; École Professionnelle féminine, p. 73; École d'Administration publique, p. 73.	
e) <i>Enseignement technico-industriel</i> : Enseignements technico-industriels, p. 74; Écoles locales d'Industries, p. 75.	
f) <i>Enseignement artistique</i> : École Technique de Métiers d'Art, p. 76; École Supérieure des Beaux Métiers, p. 76; École Catalane d'Art Dramatique, p. 76; Écoles élémentaires de Beaux Arts, p. 78.	
g) <i>Enseignement commercial</i> : École de Hautes Études Commerciales, p. 78; Écoles locales de Commerce, p. 80.	
h) <i>Enseignements populaires</i> : Éducation physique, p. 80; Comité d'Éducation générale, p. 80.	
6. Subventions	81
IX. Agriculture.....	83
1. École d'Agriculture.....	83
2. Services techniques agricoles.....	85
3. Comité de Reboisement.....	87
X. Travaux hydrauliques et d'Assainissement.....	89
1. Arrosages.....	89

	<u>Pages</u>
2. Puits artésiens.....	90
3. Approvisionnement en eaux potables....	91
4. Assainissement de terrains.....	92
XI. Assistance publique et Santé.....	93
1. Assistance publique.....	93
Hospices, p. 93; Maisons dites de Maternité (Crèche), Miséricorde et Bienfaisance (Asiles d'enfants et de Rétraite), p. 95.	
2. Santé.....	96
Service de Santé, p. 96.	
XII. Action sociale.....	99
1. Travail réalisé.....	99
2. Institution de Politique sociale.....	99
3. Institut d'Orientalion Professionnelle....	101
XIII. Caisse de Crédit Communal.....	103
XIV. Publications.....	105
Publications administratives du Conseil Permanent.....	105
Constitution de la Mancomunitat, p. 105; Projets et rapports de l'Assemblée, p. 106; Délibérations du Conseil Permanent, p. 109.	
Bureau d'Études Juridiques.....	110
Instruction publique.....	112
Service Météorologique de Catalogne, p. 112; Service Géographique de Catalogne, p. 113; Conseil de Pédagogie, p. 113; Extension de l'Enseignement	

	<u>Pages</u>
Technique, p. 114; Commissions des Sciences Naturelles, p. 117; Publications «Minerva», p. 119.	
Institut d'Études Catalanes.....	124
Section Historico-Archéologique, p. 124; Section Philologique, p. 126; Section des Sciences, p. 131; Bibliothèque de Catalogne, p. 133; Mémoires et documents relatifs aux travaux accomplis par l'Institut d'Études Catalanes, p. 135.	
Action sociale.....	138
Département de Politique sociale, p. 138; Institut d'Orientation professionnelle, p. 139.	
Agriculture et forêts.....	140
Département d'Agriculture, p. 140; Service forestier, p. 145.	
Routes, chemins et ponts.....	145
Caisse de Crédit Communal.....	146



24

MANCOMUNITAT
DE
CATALUNYA

L'ORGANISATION ET L'ŒUVRE

M
3
36

MCMXXIII